

SIXIÈME CONGRÈS TRIENNAL DE L'ASSOCIATION  
BELGE FRANCOPHONE DE SCIENCE POLITIQUE

« *POLITIQUES DE CRISE,  
CRISES DU POLITIQUE* »

LIÈGE, 10-11 AVRIL 2014



**A B S P**



# Presses Universitaires de Liège

Les Presses Universitaires de Liège  
sont partenaire officiel du Congrès

Association belge francophone de science politique  
Sixième Congrès triennal  
« Politiques de crise, crises du politique »  
Liège, 10-11 avril 2014



## Tables des matières

<b>« Politiques de crise, crises du politique » : mot du comité organisateur.....</b>	<b>5</b>
<i>Le comité organisateur.....</i>	<i>5</i>
<i>Comité scientifique.....</i>	<i>6</i>
<b>Programme général.....</b>	<b>7</b>
<i>Mercredi 9 avril.....</i>	<i>7</i>
<i>Jeudi 10 avril.....</i>	<i>7</i>
<i>Vendredi 11 avril.....</i>	<i>7</i>
<b>Journée de formation doctorale « Publish or perish ».....</b>	<b>9</b>
<b>Programme des séances plénières .....</b>	<b>11</b>
<b>Horaire et locaux des sections thématiques.....</b>	<b>13</b>
<i>Séance en atelier 1 (jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30).....</i>	<i>13</i>
<i>Séance en atelier 2 (jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30).....</i>	<i>13</i>
<i>Séance en atelier 3 (vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00).....</i>	<i>14</i>
<b>Présentation des sections thématiques .....</b>	<b>15</b>
<i>ST 1 : Experts et expertise de la crise des finances publiques.....</i>	<i>15</i>
<i>ST 2 : Crise de la démocratie et nouveau management public. Discours, pratiques, instruments.....</i>	<i>16</i>
<i>ST 3 : Crise des partis, crise de la démocratie ?.....</i>	<i>17</i>
<i>ST 4 : « Unis dans la diversité » ? L'intégration européenne en questions.....</i>	<i>19</i>
<i>ST 5 : Stratégies partisans et idéologies dans les systèmes électoraux multi-niveaux.....</i>	<i>21</i>
<i>ST 6 : Le vote différencié multi-niveau .....</i>	<i>22</i>
<i>ST 7 : La professionnalisation des luttes pour l'égalité de genre. Enjeux théoriques et politiques.....</i>	<i>23</i>
<i>ST 8 : Immigration dans la crise ou crise de l'immigration ?.....</i>	<i>24</i>
<i>ST 9 : Crises et réinstitutionnalisation des politiques sociales.....</i>	<i>26</i>
<i>ST 10 : Les formes de la contestation sociale belge face aux crises.....</i>	<i>27</i>
<i>ST 11 : Gouvernance globale : réponse à la crise ?.....</i>	<i>28</i>
<i>ST 13 : Le régime climatique en politique : logiques temporelles et formes de controverses.....</i>	<i>30</i>
<i>ST 14 : Réception et interprétation locale des normes transnationales.....</i>	<i>32</i>
<i>ST 15 : Les acteurs juridiques et le politique en contexte de crise.....</i>	<i>33</i>
<i>ST 16 : Crises politiques et champ littéraire .....</i>	<i>35</i>
<i>ST 17 : Les bouleversements dans le sud et l'est de la Méditerranée : des crises locales du politique aux crises globales du maintien de la paix.....</i>	<i>36</i>
<i>ST 18 : La notion de crise à la lumière des relations Nord/Sud. L'action publique face aux conflits armés et aux États « fragiles » .....</i>	<i>38</i>
<b>Plans .....</b>	<b>40</b>
<b>Index des participants et participantes.....</b>	<b>41</b>



## **« Politiques de crise, crises du politique » :** **mot du comité organisateur**

« C'est la crise »... politique, économique, budgétaire, sociale, internationale, environnementale, sanitaire, financière, ministérielle, ... en bref, multidimensionnelle. Depuis plusieurs années, la notion de crise est constamment à l'agenda politique et médiatique.

Mobilisée en sens divers, contestée par certains, elle cadre de nombreux débats. Elle sert à donner du sens et à légitimer des actions gouvernementales ou des décisions prises par des acteurs économiques. Si elle renvoie parfois à des périodes brèves, décisives et difficiles, elle fait aussi référence à des changements qui apparaissent tout à fait structurels et dont les effets peuvent être violents pour différents groupes sociaux.

Qu'est-ce qu'une crise du point de vue de la science politique ? Qu'est-ce qu'une politique de crise ? En quoi serait-elle spécifique ? L'étymologie du mot « crise » renvoie aux « décisions » que ce type de période, par définition périlleuse, appelle normalement à prendre. L'apparente capacité à peser sur le cours des événements est par ailleurs au cœur de la légitimité politique. Comment la « crise », économique par exemple, peut-elle alors conduire à une crise du politique qui peut se manifester par divers phénomènes : montée des populismes, de l'extrême-droite, de l'absentéisme électoral, de nouvelles dynamiques de participation, etc.

À l'occasion du sixième Congrès de l'ABSP, il est apparu important d'offrir l'opportunité de faire le point sur les manières dont notre discipline analyse, d'une part, les « politiques de crise » et, d'autre part, les « crises du politique », ainsi que les liens entre ces deux objets. Lors des moments pléniers des sections thématiques, l'objectif sera de saisir les acquis des recherches les plus récentes sur ces questions mais également d'échanger sur les nouveaux agendas de recherche et les pistes les plus prometteuses à explorer.

5

Lors des derniers Congrès de l'ABSP, un dialogue avait été ouvert avec les sciences du journalisme et de la communication, la sociologie, la psychologie ou encore l'économie. À la fois contemporaine et ancienne – ne serait-ce que dans le domaine de l'économie, on parle de crise depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle –, la notion de crise invite à questionner les temporalités des phénomènes politiques et à collaborer avec nos collègues historiens.

La dynamique scientifique appuyée par l'ABSP est traditionnellement centrée sur notre congrès triennal et les activités de nos neuf groupes de travail (GT). La thématique générale « Politiques de crise, crises du politique » peut être éclairée, sous différents angles, par les travaux des GT qu'ils s'intéressent à l'analyse de l'action publique, à la politique comparée, à la sociologie politique, à l'intégration européenne, aux institutions et politiques fédérales, régionales et locales, aux questions sociale, du genre, de l'immigration ou de la gouvernance internationale.

Les membres du comité organisateur remercient vivement l'ensemble des collègues et des étudiants qui ont contribué par leur travail exceptionnel à l'organisation du Congrès. Ils vous souhaitent à toutes et tous un bon séjour à Liège et de très fructueux échanges.

### **Le comité organisateur**

- Baudewyns Pierre, Université catholique de Louvain
- Biaumet Gilles, Université Saint-Louis
- Dodeigne Jérémy, Université de Liège et Université catholique de Louvain
- Fallon Catherine, Université de Liège

- Gobin Corinne, Université libre de Bruxelles
- Matagne Geoffroy, Université de Liège
- Moyson Stéphane, Erasmus University Rotterdam
- Paternotte David, Université libre de Bruxelles
- Reuchamps Min, Université catholique de Louvain
- Van Haute Emilie, Université libre de Bruxelles
- Van Ingelgom Virginie, Université catholique de Louvain
- Van Wynsberghe Caroline, Université catholique de Louvain

### Comité scientifique

- Baudewyns Pierre, Université catholique de Louvain
- Biaumet Gilles, Université Saint-Louis
- Blaise Pierre, CRISP
- Dandoy Régis, FLASCO, Equateur
- De Coorebyter Vincent, CRISP
- Deloye Yves, Université de Bordeaux
- Dodeigne Jérémy, Université de Liège et Université catholique de Louvain
- Fallon Catherine, Université de Liège
- Gobin Corinne, Université libre de Bruxelles
- Lavenex Sandra, Université de Lucerne
- Leton André, IEP Lille
- Majastre Christophe, Université Saint-Louis
- Matagne Geoffroy, Université de Liège
- Moyson Stéphane, Erasmus University Rotterdam
- Paternotte David, Université libre de Bruxelles
- Paye Olivier, Université Saint-Louis
- Pilet Jean-Benoît, Université libre de Bruxelles
- Poirier Philippe, Université du Luxembourg
- Reuchamps Min, Université catholique de Louvain
- Simard Carolle, Université du Québec à Montréal
- Van Haute Emilie, Université libre de Bruxelles
- Van Ingelgom Virginie, Université catholique de Louvain
- Van Wynsberghe Caroline, Université catholique de Louvain
- Vercauteren Pierre, Université catholique de Louvain-Mons
- Verjans Pierre, Université de Liège
- Zibouh Fatima, Université de Liège

## Programme général

### Mercredi 9 avril

9h30-16h00	Journée de formation doctorale organisée par l'École doctorale thématique en Sciences politiques : « Publish or perish ». La thèse de doctorat : choisir son sujet, publier pendant sa thèse et publier sa thèse... (salles 4/12, 5/11 et Moyen Physique)
------------	---

### Jeudi 10 avril

9h00-10h00	Accueil – café et viennoiseries
10h00-12h30	Séance en atelier 1 (voir horaire des sections thématiques)
12h30-14h00	Repas de midi
14h00-16h30	Séance en atelier 2 (voir horaire des sections thématiques)
16h30-17h00	Pause-café et déplacement vers le Grand Curtius
17h00-18h30	Séance plénière « Les crises du politique » (Grand Curtius)
18h30-19h15	Cocktail au musée du Grand Curtius
19h30	Repas (sur inscription) à As Ouhès (Place du marché, 21 4000 Liège)

### Vendredi 11 avril

9h00-9h30	Accueil – café et viennoiseries
9h30-11h15	Séance plénière « Politiques de crise et acteurs sociaux en Europe » (salle académique)
11h15-11h30	Pause-café
11h30-12h30	Réunion plénière de l'ABSP – remise du prix du « Meilleur papier présenté par un(e) jeune chercheur(e) »
12h30-13h30	Repas de midi
13h30-16h00	Séance en atelier 3 (voir horaire des sections thématiques)



# **Journée de formation doctorale**

## **« Publish or perish »**

Mercredi 9 avril 2014

Aujourd'hui, et la tendance se généralise, il est déconseillé de réaliser une thèse de doctorat sans l'intégrer dans un agenda de publications scientifiques au début du processus, pendant la recherche mais aussi et surtout après la défense de la thèse. En conséquence, les doctorants sont contraints d'inclure l'agenda doctoral dans un agenda plus vaste reprenant un parcours de publications. Cette contrainte n'est pas sans conséquence, le chercheur doit développer des stratégies pour mener de front la recherche doctorale, la rédaction d'articles et l'identification de revues scientifiques dans un cadre général qui doit être cohérent au niveau des objets étudiés.

Cette nouvelle donne pose des questions déterminantes pour le doctorant :

- Comment choisir son sujet et comment l'articuler avec son terrain ?
- Comment peut-on combiner la récolte de données et le processus de rédaction de la thèse mais aussi d'articles destinés aux revues ?
- Que signifie l'évaluation par les pairs (peer-reviewing) et pourquoi il faut parfois un an ou deux ans au total pour publier un article ?
- Et enfin, comment combiner d'éventuelles autres recherches en cours et son propre travail doctoral en évitant de se disperser, et tout en valorisant le travail réalisé dans des publications ?

Pour répondre à ces questions, une journée de formation doctorale est proposée à Liège par l'École doctorale thématique en science politique en prélude au Sixième Congrès triennal de l'ABSP « Politiques de crise, crises du politique », et avec le soutien de l'Association belge francophone de science politique.

9

Plusieurs ateliers seront mis en place et supervisés par des professeurs en science politique. Ils permettront à tous les doctorants de discuter, de manière conviviale, de leurs problèmes, de leurs avancées ou tout simplement des questions qu'ils se posent sur les différentes étapes de la thèse de doctorat, et sur tous les enjeux qui touchent aux publications.

### **Programme**

09h45 - Accueil : Jamin Jérôme (ULg), Porte-parole de l'EDT

10h00 - Session :

1. Le choix du sujet (Delwit Pascal, ULB) ;
2. Le peer-reviewing (Baudewyns Pierre, UCL) ;

14h00 - Session :

3. La rédaction de la thèse (Simard Carolle, UQàM) ;
4. Les publications durant la thèse (Bayramzadeh Kamal K., ULg et Paris 13) ;
5. La préparation de l'après-thèse (Louault Frédéric, ULB).

**ECTS** La formation doctorale est valorisée à hauteur de 2 crédits ECTS  
L'attestation dûment signée sera remise à la fin de la formation

**Date** Mercredi 9 avril 2014 (9h30-16h)

**Lieu** Université de Liège  
Place du XX août, 7  
4000 Liège

**Groupe cible** Doctorants en science politique

**Coordination** Grandjean Geoffrey (ULg, [Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be))

**Remarque** La participation est gratuite  
Repas offert à midi  
Pause-café

## **Programme des séances plénières**

### **« Les crises du politique » – séance plénière au musée du Grand Curtius, jeudi 10 avril, 17h-18h30**

Depuis plusieurs années, la notion de « crise » est à l'agenda médiatique et politique. Elle est le plus souvent traitée d'un point de vue économique et social (la « crise économique »). On en parle habituellement pour renvoyer au contexte général – et difficile – du moment. Mais celui-ci n'est pas juste une contrainte pour les acteurs politiques. Il est l'objet même de leur action. La capacité des gouvernants à agir sur le monde est en effet au cœur de leur légitimité. L'austérité, l'absence de visions qui permettraient de se projeter dans l'avenir, de perspectives claires d'une sortie de la crise peut entraîner une crise des systèmes politiques eux-mêmes. Ce sont ces crises du politique qui seront au cœur de cette plénière. Elles peuvent se manifester par divers phénomènes : montée des populismes, de l'extrême-droite, de l'absentéisme électoral, de nouvelles dynamiques de participation et de mobilisation collective, de nouvelles revendications, etc. Les différents intervenants interrogeront les tensions actuelles, les apparentes impasses et les perspectives d'évolution des systèmes politiques contemporains. Au-delà d'une approche nationale et régionale qui abordera les pays occidentaux et l'Afrique du Nord, ils réfléchiront également aux enjeux fondamentaux que cette thématique soulève en terme de diversité, de citoyenneté, d'égalité et de démocratie.

**Intervenants** : Faniel Jean (directeur général du CRISP), Meier Petra (Universiteit Antwerpen), Sadik Youssef (Université Mohammed V Souissi, Rabat)

**Modération** : Jamin Jérôme, président de l'Ecole doctorale thématique en science politique et administrateur délégué des Presses Universitaires de Liège.

11

### **« Politiques de crise et acteurs sociaux en Europe » – séance plénière à la salle académique, vendredi 11 avril, 9h30-11h15**

Dans le contexte européen actuel, cette notion fait principalement référence aux politiques gouvernementales dites d'austérité lancées dès 2010 comme réponse politique à la crise financière de 2008. Elles se caractérisent par la poursuite d'objectifs décidés à l'échelon de l'Union européenne et d'autres organisations internationales et basés sur un paradigme monétariste et une politique de l'offre. Leur contenu est centré sur une réaffectation des ressources collectives vers les employeurs et le secteur financier dont la compétitivité est posée comme prioritaire par rapport aux politiques publiques, la fonction publique et les droits salariaux et syndicaux. Leur dynamique est axée sur l'obligation de réforme rapide au nom de la nécessité et de l'urgence. Un des enjeux de l'analyse politiste est de les réinsérer dans une perspective historique plus large où qu'elles soient dénommées « d'austérité » ou de « rigueur » elles accompagnent depuis la fin des années 1970 un retour vers le libéralisme des politiques économique et monétaire. Ce qui permet de renverser le regard : après 40 années de politiques d'exception, ces politiques de crise ne sont-elles pas à l'origine des principales crises contemporaines ? Cette séance plénière invite tant à discuter un de leurs aspects particuliers que des réactions d'opposition ou des crises qu'elles génèrent dans les systèmes sociaux et politiques. De façon plus large, il est utile de s'interroger sur toute dynamique politique qui en appelle à l'urgence et à la nécessité en en faisant les moteurs du fonctionnement politique normal. Les différents intervenants aborderont cette problématique en proposant une analyse de la nature des politiques européennes en matière économique, sociale et financière et de leur impact différencié sur certains systèmes nationaux et groupes sociaux ainsi que des mouvements de contestation qui ont émergé ou se sont renforcés autour de ces enjeux.

**Intervenants :**

Aligisakis Maximos (Université de Genève), « La nature a-sociale de la construction européenne et la crise ».

Crespy Amandine (Université libre de Bruxelles), « Union économique et monétaire et Europe sociale : une nouvelle donne ? ».

Pleyers Geoffroy (FRS-FNRS, Université catholique de Louvain), « Une sociologie au-delà des crises : perspectives à partir des acteurs sociaux ».

**Présidence de séance :** Gobin Corinne (FRS-FNRS, Université libre de Bruxelles)

## Horaire et locaux des sections thématiques

### Séance en atelier 1 (jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30)

ST 1	Session unique	Experts et expertise de la crise des finances publiques (Salle Communication 2)
ST 4	Session 1	« Unis dans la diversité » ? L'intégration européenne en questions (Salle R100)
ST 6	Session unique	Le vote différencié multi-niveau (Salle R30)
ST 7	Session 1	La professionnalisation des luttes pour l'égalité de genre et les effets de la crise. Enjeux théoriques et politiques (Salle 5/11)
ST 8	Session 1	Immigration dans la crise ou crise de l'immigration ? (Salle 5/6)
ST 9	Session unique	Crises et réinstitutionnalisation des politiques sociales (Salle Moyen Physique)
ST 11	Session 1	Gouvernance globale et réponse à la crise (Salle 4/12)
ST 13	Session 1	Le régime climatique en politique : logiques temporelles et formes de controverses (Salle S50)
ST 15	Session unique	Les acteurs juridiques et le politique en contextes de crise (Salle Philo 1)
ST 16	Session 1	Crises politiques et champ littéraire (Salle Philo 2)

13

### Séance en atelier 2 (jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30)

ST 2	Session 1	Crise de la démocratie et nouveau management public - Discours, pratiques, instruments (Salle Lumière)
ST 3	Session 1	Crise des partis, crise de la démocratie ? (Salle Philo 1)
ST 4	Session 2	« Unis dans la diversité » ? L'intégration européenne en questions (Salle R100)
ST 7	Session 2	La professionnalisation des luttes pour l'égalité de genre et les effets de la crise. Enjeux théoriques et politiques (Salle 5/11)
ST 8	Session 2	Immigration dans la crise ou crise de l'immigration ? (Salle 5/6)

ST 10	Session 1	Les formes de la contestation sociale belge face aux crises (Salle Communication 2)
ST 11	Session 2	Gouvernance globale : Réponse à la crise (Salle 4/12)
ST 13	Session 2	Le régime climatique en politique : logiques temporelles et formes de controverses (Salle S50)
ST 14	Session 2	Réception et interprétation locale des normes transnationales (Salle 6/11)
ST 16	Session 2	Crises politiques et champ littéraire (Salle Philo 2)
ST 14	Session 1	Réception et interprétation locale des normes transnationales (Salle 6/11)
ST 17	Session 1	Les bouleversements dans le sud et l'est de la Méditerranée : Des crises locales du politique aux crises globales du maintien de la paix (Salle Moyen Physique)
ST 18	Session 1	La notion de crise à la lumière des relations Nord/Sud. L'action publique face aux conflits armés et aux Etats « fragiles » (Salle Petit Physique)

### Séance en atelier 3 (vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00)

14

ST 2	Session 2	Crise de la démocratie et nouveau management public - Discours, pratiques, instruments (Salle Lumière)
ST 3	Session 2	Crise des partis, crise de la démocratie ? (Salle Philo 1)
ST 4	Session 3	« Unis dans la diversité » ? L'intégration européenne en questions (Salle R100)
ST 5	Session unique	Stratégies partisanes et idéologies dans les systèmes électoraux multi-niveaux (Salle R30)
ST 10	Session 2	Les formes de la contestation sociale belge face aux crises (Salle Communication 2)
ST 14	Session 1	Réception et interprétation locale des normes transnationales (Salle 6/11)
ST 17	Session 2	Les bouleversements dans le sud et l'est de la Méditerranée : Des crises locales du politique aux crises globales du maintien de la paix (Salle Moyen Physique)
ST 18	Session 2	La notion de crise à la lumière des relations Nord/Sud. L'action publique face aux conflits armés et aux Etats « fragiles » (Salle Petit Physique)

## **Présentation des sections thématiques**

### **ST I : Experts et expertise de la crise des finances publiques**

- Djouldem Mohamed, Université Paul Valéry-Montpellier III, mohamed.djouldem@univ-montp3.fr
- De Visscher Christian, Université catholique de Louvain, christian.devisscher@uclouvain.be
- Tellier Geneviève, Université d'Ottawa, Genevieve.Tellier@uottawa.ca

*Section thématique soutenue par le groupe de travail « Action publique ».*

Le thème de la crise est devenu omniprésent dans les forums politiques, scientifiques et médiatiques. Aucun acteur ne fait désormais l'économie du recours à ce terme soit pour tenter de convaincre de l'existence d'une situation de crise soit pour la contester ou la nier. Chacun le mobilise et en fait un usage pour construire et défendre un point de vue, cadrer et imposer une représentation des problèmes publics. C'est particulièrement le cas dans les débats sur l'état des finances publiques. Le rôle et la place occupés par les experts dans la production de l'expertise sur la crise des finances publiques dans ces débats sont largement dominés par les économistes (économistes académiques, économistes-conseillers du prince, journalistes économistes, « chief economists » et autres...), que ce soit dans une logique de consolidation de la croyance généralisée de la crise ou au contraire dans une logique d'invalidation de cette croyance par un travail de contre-expertise.

Les experts de la crise des finances publiques forment une communauté épistémique composée de personnes provenant des milieux académiques, des agences de notation, des « think tanks », des cabinets d'audit, des institutions financières nationales et internationales, et des organisations non gouvernementales. Ils produisent et diffusent régulièrement des rapports d'expertise sur la crise des finances publiques.

15

L'objectif de cette section thématique est de discuter et de rendre compte de ces multiples acteurs, et de l'expertise et la contre-expertise qu'ils produisent.

Cette section invite les politistes à mettre en débat les enjeux de la montée en puissance des experts et de l'expertise dans la production et la diffusion des schèmes de définition, de qualification et d'institutionnalisation de ce qu'ils désignent comme « crise des finances publiques ».

### **Session unique : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, Salle Communication 2, bâtiment A1, 2e étage**

- Lemoine Benjamin et Kirat Thierry, « Le 'hors bilan' et les finances publiques en temps de crise. Les partenariats publics-privés et l'expertise comptable et financière ».
- Djouldem Mohamed, « Le contrôle parlementaire des finances publiques dans les pays francophones ».
- Piron Damien, « L'influence de la section 'besoins de financement des pouvoirs publics' du Conseil supérieur des Finances sur la politique budgétaire de l'autorité fédérale ».
- Uhoda Maxime, « Le 'pacte budgétaire' européen, quelle influence sur les finances publiques en Belgique et en Espagne ? ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 2 : Crise de la démocratie et nouveau management public. Discours, pratiques, instruments

- Fallon Catherine, Université de Liège, catherine.fallon@ulg.ac.be,
- Ficet Joël, Université libre de Bruxelles, jficet@yahoo.com

*Section thématique soutenue par le groupe de travail « Action publique ».*

Ce panel se donne pour objectif de rassembler des études, d'une part, interrogeant à partir de perspectives théoriques diverses (analyse des politiques publiques, sociologie des organisations, sciences de gestion, théorie politique, ...) la capacité des instruments du new public management (NPM) à apporter (ou non) une plus-value démocratique à la gestion publique et, d'autre part, analysant ce que le NPM nous révèle sur les transformations de la notion de démocratie dans un espace politique de plus en plus complexe et technocratique. L'originalité de cette approche repose sur le parti pris d'ancrer la réflexion sur le sens politique de la managérialisation des administrations et des politiques publiques dans une analyse concrète et critique des instruments d'action publique inspirés du NPM, des conditions de leur genèse et de leur application, des discours et valeurs qui les sous-tendent et les légitiment et des conséquences ou effets pervers de leur mise en œuvre.

16 Les communications devront autant que possible, pour permettre à ce débat NPM/démocratie d'aller au-delà des jugements sur la rationalité technique des instruments, s'appuyer sur des enquêtes empiriques. Les études pourront positionner leur angle d'approche au niveau des pratiques de terrain (la street-levelbureaucracy), des stratégies et de la rhétorique des acteurs, de la transformation des cadres organisationnels, voire proposer une mise en perspective avec le développement de nouveaux modes d'exercice du politique. Tous les secteurs d'intervention des autorités publiques touchés par la vague néo-managériale pourront être concernés, qu'il s'agisse de la police, la justice, l'enseignement et la recherche, la santé ou encore l'action sociale... Les dispositifs mis en lumière pourront avoir pour objectif(s) la responsabilisation et/ou l'évaluation des administrations, la transparence et la qualité des services publics (ombudsmen, démarches qualité, chartes, ...), l'implication des citoyens dans la prise de décision (par la participation, la consultation ou l'information), éventuellement la promotion de la diversité sociale parmi les fonctionnaires... Les discussions autour d'études de cas empiriques permettront de mettre en évidence le potentiel de généralisation des hypothèses mobilisées dans le cadre théorique, voire de mettre en évidence de nouveaux axes de recherche en matière de NPM.

Nous souhaitons que les communications aient aussi le souci de proposer des cadres méthodologiques permettant d'intégrer les approches de gestion publique et d'analyse des politiques publiques, approches qui sont encore trop souvent disjointes.

### **Session I : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, Salle Lumière, bâtiment A1, 2e étage**

- Croquet Alice, « Gérer une zone de police. Le rôle du plan zonal de sécurité ».
- Sopadzhiyan Alis, « Processus de légitimation et de délégitimation et réforme du système de santé bulgare : le(s) sens différencié(s) des instruments de contrôle et de financement pour les acteurs de la réforme ».
- Nosbonne Christophe, « La managérialisation des administrations infranationales : renouvellement des pratiques et des valeurs de l'action publique ».
- Raone Julien, « Hybridity, institutional logics and modernization of public services : Revisiting Lipsky at the regulatory front-lines ».

- Zeimers Géraldine, « Les Jeux olympiques comme indicateur de performance de la politique sportive ».

## **Session 2 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, Salle Lumière, bâtiment A1, 2e étage**

- Caron Isabelle, « En quête d'une plus grande transparence de l'État : Une analyse des plans d'action de gouvernement ouvert du Canada et de l'Afrique du Sud ».
- Piraux Alexandre, « La double nature de la transparence dans l'administration et le New Public Management ».
- Simard Carolle, « Démocratie participative / démocratie délibérative : La consultation au niveau municipal ».
- Lejeune Zoé, « Les inégalités environnementales : un thème émergent pour la recherche et pour l'action publique wallonnes ? ».
- Smadja David, « Participation et management dans les politiques de santé ».
- Fyalkowski Pol, « Institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques et réformes administratives inspirées du nouveau management public – Mise en perspective à travers le cas wallon ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## **ST 3 : Crise des partis, crise de la démocratie ?**

17

- Baudewyns Pierre, Université catholique de Louvain, [Pierre.Baudewyns@uclouvain.be](mailto:Pierre.Baudewyns@uclouvain.be)
- Dodeigne Jérémy, Université de Liège et Université catholique de Louvain, [j.dodeigne@ulg.ac.be](mailto:j.dodeigne@ulg.ac.be)
- Van Haute Emilie, Université libre de Bruxelles, [evhaute@ulb.ac.be](mailto:evhaute@ulb.ac.be)

*Section thématique soutenue par le groupe de travail « Elections, Partis, et Opinion Publique »*

La notion de crise est fortement mobilisée dans la littérature sur les partis, l'opinion publique, et les élections. Omniprésente, cette rhétorique de la crise et du déclin (Reiter 1989) suscite de nombreux débats.

Sur le plan empirique, de nombreux indicateurs ont été développés afin de mesurer et appréhender le phénomène : déclin de l'identification partisane (Dalton & Wattenberg 2000), hausse de l'abstention électorale (Blais 2000), vote protestataire et émergence de nouveaux partis (Poguntke 1996), déclin des effectifs d'adhésion (Mair & Van Biezen 2001 ; Van Biezen, Mair & Poguntke 2011 ; van Haute 2011), crise de légitimité et de représentation (Mair 2009 ; Saward 2010 ; Norris 2011), crise de confiance des citoyens dans les institutions publiques (Hooghe & Marien 2012), ou encore crise des partis politiques dans leur capacité à exercer leur fonction de lien entre citoyens et État (Webb 2002).

Sur le plan théorique, il est nécessaire de distinguer crise objective, crise perçue, et crise instrumentalisée. De manière transversale, se pencher sur la notion de crise implique une réflexion sur le référent temporel : le concept renvoie à une période qui doit se comprendre en opposition à une période de non-crise, et donc à un idéal de normalité.

Pour aborder cette question, le Groupe de travail EPOP (Elections, Partis, et Opinion Publique) souhaite s'intéresser à la fois aux symptômes de cette crise (perçue ou effective) des partis et de la représentation, et à ses conséquences. Dès lors, nous proposons d'organiser la réflexion autour de deux axes centraux : les conséquences institutionnelles pour les démocraties, et les conséquences organisationnelles pour les partis politiques.

Au niveau institutionnel, de nombreuses réformes ont vu le jour au sein des démocraties représentatives : introduction de nouveaux mécanismes de démocratie directe, réformes constitutionnelles, réformes des modes de scrutin. Dès lors, une première session s'intéressera à l'ampleur et à la direction de ces changements institutionnels, mais aussi à leur origine, et au processus d'élaboration et de mise en œuvre des réformes et au rôle des partis politiques et de l'opinion publique dans ces processus. Au niveau des partis politiques, les réformes organisationnelles de ces dernières décennies semblent aller dans deux directions. D'une part, les partis politiques développeraient des alternatives fonctionnelles à l'adhésion (diversification des liens entre citoyens et partis) ; d'autre part, ils auraient progressivement adopté des changements de règles internes en faveur de procédures plus démocratiques (par exemple en matière de sélection des candidats et leaders, élaboration du programme, etc.) afin de faire apparaître comme plus attractifs (Scarrow 1996 ; Cross & Katz 2013). Dès lors, cette session s'intéresse à l'ampleur des changements internes aux partis, mais aussi aux processus qui les ont portés et à leur implication sur l'équilibre des partis en tant qu'organisations.

La notion de crise est fortement mobilisée dans la littérature sur les partis, l'opinion publique, et les élections. De nombreux indicateurs ont été développés afin de mesurer et d'appréhender ce processus, comme par exemple le déclin de l'identification partisane, la hausse de l'abstention électorale, le vote protestataire et l'émergence de nouveaux partis, le déclin des effectifs d'adhésion, la crise de légitimité et de représentation, crise de confiance des citoyens dans les institutions publiques ou encore crise des partis politiques dans leur capacité à exercer leur fonction de lien entre citoyens et État.

18

Pour aborder cette question, le Groupe de travail EPOP (Elections, Partis, et Opinion Publique) souhaite s'intéresser à la fois aux symptômes de cette crise (perçue ou effective) des partis et de la représentation, et à ses conséquences. Nous proposons d'organiser la réflexion autour de deux axes principaux : institutionnel et organisationnel. Ces deux axes feront chacun l'objet d'une session.

Au niveau institutionnel, de nombreuses réformes ont vu le jour au sein des démocraties représentatives : introduction de nouveaux mécanismes de démocratie directe, réformes constitutionnelles, réformes des modes de scrutin. Il s'agira de s'intéresser à l'ampleur et à la direction de ces changements institutionnels, mais aussi à leur origine, et au processus d'élaboration et de mise en œuvre des réformes et au rôle des partis politiques et de l'opinion publique dans ces processus.

Au niveau des partis politiques, les réformes organisationnelles de ces dernières décennies semblent aller dans deux directions. D'une part, les partis politiques développeraient des alternatives fonctionnelles à l'adhésion (diversification des liens entre citoyens et partis) ; d'autre part, ils auraient progressivement adopté des changements de règles internes en faveur de procédures plus démocratiques (par exemple en matière de sélection des candidats et leaders, élaboration du programme, etc.) afin de faire apparaître comme plus attractifs (Scarrow 1996 ; Cross & Katz 2013). Dès lors, cette session s'intéresse à l'ampleur des changements internes aux partis, mais aussi aux processus qui les ont portés et à leur implication sur l'équilibre des partis en tant qu'organisations.

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle Philo 1, bâtiment A1, 2e étage**

- Nique Franz Walter Francisco, « Nouveau parti, quelle organisation ? Sociologie d'un parti émergent dans l'Argentine post-2001 ».
- Delmas Corinne, « L'externalisation de l'expertise partisane. L'exemple du sport au Parti socialiste en France ».
- Wavreille Marie-Catherine, « Quelle place pour les partis dans les mécanismes de démocratie directe ? ».

### **Session 2 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle Philo 1, bâtiment A1, 2e étage**

- Dominici Thierry, « Crise de la représentation européenne et partis populistes. Approche comparée ».
- Antunes Sandrina, « The nationalist vote in times of economic crisis : when economic ».
- Wynands Marie-Pierre, « Le déclin de la démocratie chrétienne en France. Eléments de réflexion sur quelques causes de la 'crise' des partis centristes ».
- Fretel Julien et Lefebvre Rémi, « Partis politiques en crise ou crise de la partisanologie ? Réflexions sur les impensés du recours à l'idée de crise dans l'analyse des partis politiques ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

### **ST 4 : « Unis dans la diversité » ? L'intégration européenne en questions**

19

- Crespy Amandine, Université libre de Bruxelles, [acrespy@ulb.ac.be](mailto:acrespy@ulb.ac.be)
- Duez Denis, Facultés universitaires Saint-Louis, [duetz@fusl.ac.be](mailto:duetz@fusl.ac.be)
- Van Ingelgom Virginie, Université catholique de Louvain, [virginie.vaningelgom@gmail.com](mailto:virginie.vaningelgom@gmail.com)

*Section thématique soutenue par le groupe de travail « Europe »*

Face aux répercussions politiques et sociales de la crise de la dette, le projet européen semble traverser une période particulièrement critique de son histoire. Tandis que l'Union apparaît affaiblie à de nombreux égards, un véritable débat démocratique mettant en jeu les différentes visions de l'intégration européenne peine à émerger. Parallèlement, on note un reflux de l'intérêt pour l'Europe dans le champ académique, non seulement outre-Atlantique mais aussi en Europe, en ce compris dans l'espace francophone. À mesure que l'objet européen s'est normalisé et a été intégré par diverses disciplines des sciences sociales, il semble également avoir subi une fragmentation qui peine à rendre compte des dynamiques d'ensemble d'une intégration régionale qui demeure unique sous bien des aspects.

Dans ce contexte, la section thématique proposée par le GT Europe a pour objectif de rassembler les chercheurs qui s'intéressent à l'intégration européenne, tout en favorisant le dialogue entre différentes approches théoriques en science politique, qu'elles soient socio-historiques, sociologiques, néo-institutionnalistes, constructivistes ou autres. Ce dialogue pourra s'articuler autour de quatre thématiques transversales, qui ont trait aux tensions entre l'unité du projet politique européen et la diversité culturelle, politique, socio-économique, linguistique ou encore géographique du continent européen.

Le GT Europe invite donc les personnes intéressées à soumettre des propositions de communi-

cations sur la thématique générale « Unis dans la diversité » ? L'intégration européenne en questions » (voir description ci-dessus).

Pour sa première sortie, le GT Europe souhaite encourager les propositions adressant l'une ou plusieurs des thématiques suivantes qui se proposent de structurer les futurs travaux du GT Europe :

- La crise de légitimité de l'UE à son paroxysme : pouvoir, conflit et résistances au changement.
- Une intégration plus flexible et plus différenciée : problème ou solution ?
- L'Union européenne est-elle soluble dans la globalisation ?
- Entre éclectisme méthodologique et normalisation : les tendances actuelles dans les « études européennes ».

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle R100, bâtiment A4**

- Thiaw-Po-Una Ludivine, « Entre une verticalité garante d'une harmonisation idéale et une diversification enrichissante des identités et des lieux de décisions au sein de l'Union européenne : les dilemmes du modèle politique original de la confédération des Etats européens ».
- Hartemann Aline, « ARTE, Une institution culturelle à vocation européenne sous tension : entre fonctionnement 'intergouvernemental' et 'fédéral' ».
- Lebrou Vincent, « L'europanisation par les indicateurs : entre mise en concurrence et gouvernance par les résultats ».
- Solanas Facundo, « L'europanisation des professions : Analyse des résistances et des changements au sein de la reconnaissance des compétences professionnelles ».

### 20 **Session 2 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle R100, bâtiment A4**

- Dompnier Nathalie, « La 'procédure électorale uniforme' pour les élections au Parlement européen : les obstacles à une tentative d'intégration et de légitimation politiques ».
- Demertzis Vaia, « Les partis politiques européens face à la nouvelle procédure d'élection du président de la Commission : enjeux et conflits ».
- Damay Ludivine, « La 'participation citoyenne' comme solution à la crise de légitimité de l'UE ? Analyse du cas des 'dialogues' de la Commission ».
- Dufrasne Marie, « L'Initiative Citoyenne Européenne : le dispositif participatif qui fera le lien entre les sphères publiques européennes et les institutions ? ».

### **Session 3 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle R100, bâtiment A4**

- Maira Michael, Majastre Christophe et Mercenier Heidi, « Éléments pour une histoire disciplinaire critique de la 'sociologisation' des études de l'intégration européenne dans l'espace académique francophone ».
- Angelini Lorenzo, « La socialisation des officiers militaires au sein du personnel européen en poste à Bruxelles ».
- Pellen Cédric, « Les députés polonais au Parlement européen (2004-2014). Les logiques de sélection et de professionnalisation des représentants d'un nouvel Etat membre ».
- Panait Oana Marina, « Changement institutionnel au sein de l'Union européenne : champ, processus institutionnel et modes de gouvernance ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 5 : Stratégies partisanes et idéologies dans les systèmes électoraux multi-niveaux

- Schakel Arjan H., Maastricht University, a.schakel@maastrichtuniversity.nl
- Dandoy Régis, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales, Université libre de Bruxelles et Université catholique de Louvain, rdandoy@ulb.ac.be
- Dodeigne Jérémy, Université de Liège et Université catholique de Louvain, j.dodeigne@ulg.ac.be

*Section thématique soutenue par le groupe de travail  
« Fédéralismes, régionalismes et décentralisations » (Fédéré)*

Une des principales transformations en Europe occidentale depuis les années 70 est le développement du niveau régional de gouvernement et, en particulier, le nombre croissant d'élections régionales. La création d'une arène électorale régionale signifie que les partis politiques doivent participer aux élections à deux niveaux de pouvoir : national et régional. Un système électoral multi-niveaux confronte les partis politiques avec des dilemmes potentiels concernant leurs stratégies et leur idéologies, tout particulièrement lorsque le système de partis comprend des partis régionalistes se focalisant sur la thématique de la décentralisation. Les partis régionalistes participent aux élections nationales puisque c'est à ce niveau de pouvoir que sont décidées les réformes en faveur de la décentralisation. Cependant, avec la décentralisation et la création d'élections régionales, les partis régionalistes ont obtenus leurs principales revendications et peuvent souligner qu'ils souhaitent gouverner la région au mieux de ses intérêts. En d'autres mots, les partis régionalistes sont « policy-seeking » au niveau national et « office-seeking » au niveau régional.

Mais dans quelle mesure ces stratégies coïncident-elles avec l'idéologie ? Les partis régionalistes peuvent-ils de manière crédible combiner une idéologie « policy-seeking » radicale (par exemple le sécessionnisme) au niveau national et en même temps adopter une idéologie « office-seeking » modérée au niveau régional ? De manière similaire, les partis nationaux sont également confrontés avec des choix importants concernant leurs stratégies et idéologies. Doivent-ils mettre l'accent sur la participation au pouvoir avec les partis régionalistes au niveau national ? Peuvent-ils permettre à leurs branches régionales de se différencier de l'idéologie centrale du parti afin de concurrencer valablement les partis régionalistes lors des élections régionales ?

21

Ce panel a pour objectif d'explorer les défis générés par les systèmes électoraux multi-niveaux en ce qui concerne les stratégies et idéologies des partis politiques. Nous invitons des communications qui comparent les stratégies et idéologies des partis politiques dans différentes arènes électorales. Ces communications peuvent traiter de différents aspects liés aux stratégies et idéologies des partis politiques, tels que les programmes électoraux, les modèles de coalition ou l'organisation interne des partis. Le panel est ouvert à différents types d'approches méthodologiques.

### **Session unique : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle R30, bâtiment A4**

- Wilson Alex, « Multi-level Parties and Regional Presidents in Italy ».
- Wauters Bram et Bouteca Nicolas, « The ideological positions of N-VA : a regionalist party in a regionalist party system ».
- Volkov Roman, « Stratégie de centralisation et idéologie de la « verticale du pouvoir » du parti présidentiel face au retour en 2012 des élections au suffrage universel direct des gouverneurs en Russie ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 6 : Le vote différencié multi-niveau

- Schakel Arjan H. Maastricht University, a.schakel@maastrichtuniversity.nl
- Dandoy Régis, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales, Université libre de Bruxelles, Université catholique de Louvain, rdandoy@ulb.ac.be
- Berg Linda, University of Gothenburg, linda.berg@pol.gu.se

*Section thématique soutenue par le groupe de travail  
« Fédéralismes, régionalismes et décentralisations » (Fédéré).*

L'organisation d'élections simultanées (c'est-à-dire plusieurs élections organisées le même jour) a un impact considérable sur les résultats électoraux puisqu'il permet à l'électeur de scinder son vote, produisant un comportement de vote atypique : le vote différencié. Ce phénomène implique que le même électeur vote pour deux partis politiques différents lors d'élections simultanées. Ce vote différencié est un comportement régulièrement observé dans les pays organisant des élections présidentielles et/ou législatives bicamérales (Chambre et Sénat) le même jour. Cependant, ces élections simultanées concernent principalement des élections situées au même niveau de pouvoir : le niveau national. Comparativement, l'analyse des élections simultanées organisées à différents niveaux de gouvernement a fait l'objet d'une moindre attention en science politique.

22 L'objectif de ce panel est d'analyser le vote différencié dans les pays qui organisent des élections à différents niveaux de pouvoir de manière simultanée. Les élections du 22-25 mai 2014 sont une occasion unique d'analyser le phénomène de vote différencié dans différents pays le même jour, pour une même élection (les élections européennes) et pour une autre élection à un autre niveau de pouvoir. Le panel entend rassembler des chercheurs issus de différents pays de l'UE et qui analysent le vote différencié, les stratégies de partis et leurs conséquences au sein de chaque environnement national. En mai 2014, les élections européennes seront par exemple organisées simultanément avec les élections locales au Royaume-Uni (Angleterre), Irlande et Grèce, les élections régionales et nationales en Belgique et les élections présidentielles en Lituanie (et probablement les élections nationales en Hongrie).

Nous invitons des communications qui traitent des différents aspects du vote différencié, que cela soit au niveau des résultats électoraux, de la couverture médiatique de ces élections, des stratégies et idéologies des partis, ou du recrutement multi-niveau des candidats. Ce panel est ouvert aux chercheurs qui souhaitent présenter leur projet de recherche sur les aspects multi-niveaux des élections de mai 2014 mais accueille volontiers les chercheurs qui souhaitent présenter leurs travaux sur de précédentes élections simultanées. Ces communications peuvent non seulement traiter des élections européennes mais également d'une large variété de combinaisons d'élections aux différents niveaux de pouvoir organisées le même jour, allant du local au national, en passant par les élections présidentielles et les référendums.

### **Session unique : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle R30, bâtiment A4**

- Meulewaeter Conrad, Jacquet Vincent et Reuchamps Min, « Vote différencié en Wallonie : dynamique micro ou macro ? ».
- Schakel Arjan H., « Congruence Between European, National and Regional Elections in the European Multilevel Electoral System ».
- Dandoy Régis, « Party Manifesto Strategies in Simultaneous Elections ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP  
([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 7 : La professionnalisation des luttes pour l'égalité de genre. Enjeux théoriques et politiques

- Meier Petra, Universiteit Antwerpen, [petra.meier@ua.ac.be](mailto:petra.meier@ua.ac.be)
- Paternotte David, Université libre de Bruxelles, [David.paternotte@ulb.ac.be](mailto:David.paternotte@ulb.ac.be)

*Section thématique soutenue par le groupe de travail « Genre et politique ».*

Souvent évoquée, la professionnalisation des luttes pour l'égalité est paradoxalement peu étudiée. Elle est la plupart du temps posée en axiome théorique ou appréhendée comme un fait empirique avéré, sans être véritablement interrogée. Si beaucoup d'observateurs constatent une certaine professionnalisation, que ce soit à travers l'institutionnalisation des politiques d'égalité ou l'ONG-isation des mouvements sociaux, ils n'indiquent ni en quoi ce processus consiste, ni comment il s'opère. Ce projet de ST souhaite combler cette lacune à partir des questions de genre, analysées dans une perspective comparative et multi-niveaux.

Cette ST se penchera sur la définition et le fonctionnement du processus de professionnalisation des luttes pour l'égalité de genre. Il abordera les questions suivantes : qu'est-ce qui provoque et stimule ce processus ? Comment se consolide-t-il ? Où s'opère-t-il ? Quel est son objet ? Quels sont les acteurs impliqués et quel est leur rôle ? Quels sont les enjeux de la professionnalisation aux niveaux théorique et politique ? Quelles en sont les conséquences ? Il examinera aussi les articulations entre le processus de professionnalisation des luttes pour l'égalité et d'autres processus qui semblent a priori étroitement liés et sont souvent évoqués conjointement, tels que l'ONG-isation, l'institutionnalisation, l'incorporation ou la déradicalisation. Par le croisement de diverses réalités empiriques, il s'agit de poursuivre l'objectif d'une plus grande clarté conceptuelle.

23

En outre, le contexte de crise actuel et les nombreuses coupures budgétaires ont un impact direct sur l'architecture institutionnelle et les politiques d'égalité. Cette session s'interrogera donc aussi sur l'impact de la crise sur les luttes pour l'égalité de genre et se demandera si celle-ci se traduit par une transformation et/ou une remise en cause des modalités d'action, tout particulièrement au niveau de la professionnalisation.

Les communications examineront la question de la professionnalisation et de ses transformations, notamment à cause de la crise, sous différents angles et dans différents contextes, que ce soit en Belgique ou à l'étranger, au niveau local, régional, national ou trans/supranational. Elles exploreront les origines et le fonctionnement de ce processus, les institutions et acteurs impliqués. Elles peuvent aborder tant les mouvements sociaux que les politiques publiques et s'interrogeront sur ce que représente la professionnalisation dans le contexte précis qu'ils étudient.

### **Session I : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, Salle 5/11, bâtiment A2, 5e étage**

- Erzeel Silvia et Vandeleene Audrey, « La professionnalisation des partis politiques en Belgique : vers l'intégration de (davantage de) femmes ? ».
- Paternotte David et Woodward Alison, « L'histoire belge du triangle de velours : Quel poids pour les relations personnelles et les liens identitaires ? ».
- Meier Petra et Poirier Johanne, « Les enjeux de la structure étatique dans la professionnalisation des luttes pour l'égalité : Les systèmes fédéraux belge et canadien ».
- Lafon Claire, « La professionnalisation des féministes au sein du Lobby Européen des Femmes : étude du rôle des salariées spécialisées et des militantes nationales déléguées au

Lobby ».

- Jacquot Sophie, « 'Nous étions des militantes, maintenant ce sont des fonctionnaires ma chère' : la professionnalisation de la politique européenne d'égalité entre les femmes et les hommes ».

## **Session 2 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, Salle 5/11, bâtiment A2, 5e étage**

- Celis Karen et Opello Katherine, « La professionnalisation de la représentation substantive des femmes : Une réflexion sur les acteurs et les processus ».
- Jenson Jane, Marques-Pereira Bérengère et Nagels Nora, « La transnationalisation d'expertise et féminocrates transnationales en Amérique latine ».
- Cirstocea Ioana, « 'Comment être démocratique tout en étant réaliste ?' : le militantisme féministe à l'épreuve de la transnationalisation ».
- Ana Alexandra, « The economical crisis and the adoption of street protest within the tactical repertoire of the feminist organizations in Romania – coincidence or impact ? ».
- Wouters de Bouchout Charlotte, « La professionnalisation des acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre le VIH/SIDA au Sénégal : au bénéfice de qui ? ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## **ST 8 : Immigration dans la crise ou crise de l'immigration ?**

24

- Demart Sarah, Université de Liège, [sarah.demart@ulg.ac.be](mailto:sarah.demart@ulg.ac.be)
- Gsir Sonia, Université de Liège, [sonia.gsir@ulg.ac.be](mailto:sonia.gsir@ulg.ac.be)
- Lafleur Jean-Michel, Université de Liège, [JM.Lafleur@ulg.ac.be](mailto:JM.Lafleur@ulg.ac.be)
- Merla Laura, Université catholique de Louvain, [laura.merla@uclouvain.be](mailto:laura.merla@uclouvain.be)
- Sacco Muriel, Université libre de Bruxelles, [muriel.sacco@ulb.ac.be](mailto:muriel.sacco@ulb.ac.be)
- Torrekens Corinne, Université libre de Bruxelles, [corinne.torrekens@ulb.ac.be](mailto:corinne.torrekens@ulb.ac.be)

*Section thématique soutenue par le groupe de travail  
« Populations d'origine immigrée et politique en Belgique ».*

Cette section thématique consacrée aux migrants dans la crise s'intéresse autant aux pratiques des migrants et des associations de migrants face à la crise économique ayant débuté en 2008 qu'aux politiques introduites suite à cette crise. Deux axes sont privilégiés :

I. Phénomènes migratoires en temps de crise : La crise économique de 2008 a contribué à affaiblir les conditions d'existence des plus défavorisés un peu partout dans le monde. La précarisation toujours plus grande des conditions d'existence dans les pays européens a engendré des phénomènes migratoires inattendus. Un nombre croissant de citoyens utilisent la migration comme stratégie de résistance. En effet, alors que de nombreux Etats du Sud de l'Europe pensaient être devenus des sociétés d'immigration, des routes migratoires que l'on pensait fermées se sont rouvertes ces dernières années. Outre la circulation interne dans l'Union européenne, la crise a également encouragé nombre de citoyens issus de pays tiers à redéfinir leur projet migratoire en se dirigeant vers d'autres Etats Membres, voire à rentrer dans leur pays d'origine. Cette nouvelle donne dans le champ migratoire nous invite à réfléchir sur les conséquences de la crise sur les politiques et les pratiques d'immigration et d'intégration. Il s'agit alors de voir comment les stratégies individuelles

ou collectives d'immigration changent en temps de crise, tant du point de vue des destinations que des secteurs du marché de l'emploi concerné que de voir comment les migrants s'adaptent à un cadre réglementaire toujours plus contraignant et exigeant à leur égard. Ainsi, les papiers attendus dans cet axe thématique concernent les nouvelles destinations des migrants, les secteurs du marché du travail qui attirent la main d'œuvre migrante, ou encore qui sont les organismes ou les acteurs qui aident les migrants dans la construction de leur projet de vie (aide juridique, aide sociale, etc.), les pratiques de solidarité observées entre populations migrantes et entre populations migrantes et populations des sociétés d'accueil, les effets de la crise sur les populations issues de migrations plus anciennes.

2. Politiques migratoires : acteurs, discours et pratiques Les crises donnent, le plus souvent, lieu à des reconfigurations politiques et sociales. Dans ce contexte, de nouveaux acteurs émergent, d'autres tendent à battre en retraite, tandis que certains transforment leur stratégie afin de mieux s'adapter aux nouvelles contraintes. Il s'agit de déterminer quelles sont les mutations des configurations d'acteurs investis directement ou indirectement dans la production des politiques de migration et d'intégration, spécifiques ou non, à cette période de transition. Ces acteurs sont autant des représentants de partis que des représentants d'associations ou d'organes étatiques. Dans cette perspective, il s'agit de déterminer ce repositionnement à tous les niveaux d'action, tant au niveau urbain, régional, national, européen ou transnational. Les contributions attendues dans cet axe thématique concernent tant la transformation du discours des partis politiques, autant de gauche que de droite, sur les droits des migrants, les politiques d'accueil et d'intégration des migrants, la figure du migrant diffusée, les instruments proposés, les changements de politique dans le champ de l'accueil et de l'intégration des migrants à tous les niveaux de pouvoir, que la transformation du discours des associations ou organes publics travaillant avec les migrants. Les politiques publiques font également partie de cette dimension politique. Ainsi, il s'agit de voir quelles sont les politiques visant introduites pour répondre à la crise de 2008 et comment elles contribuent à la recomposition de l'Etat de droit et de l'Etat social. Une attention particulière sera accordée aux contributions comparant les politiques publiques menées dans différents pays ou zones géographiques, à différents niveaux de pouvoir ou à des périodes différentes.

25

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle 5/6, bâtiment A2, 5e étage**

- Della Puppa Francesco et Salvador Ottavia, « Le regroupement familial : Un droit en crise ? ».
- Regout Sybille, « La politique britannique de libre circulation des travailleurs européens de l'Est en période de crise ».
- Vigil Sara, « Crisis and migration : the case of intensive agriculture in Spain ».

### **Session 2 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle 5/6, bâtiment A2, 5e étage**

- Gerstnerova Andrea, « Temps de crise et vie associative Migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans au Luxembourg ».
- Cillo Rossana, « L'impact de la crise sur les relations entre les syndicats et les travailleurs immigrés ».
- Mescoli Elsa, « Faire les courses au quotidien. L'approvisionnement alimentaire d'un groupe de migrantes marocaines en Italie en temps de crise ».
- Mandin Jérémy, « L'intégration et les relations interethniques dans les quartiers : la question des représentations et des pratiques locales de cohabitation face à la crise ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 9 : Crises et réinstitutionnalisation des politiques sociales

- Conter Bernard, IWEPS, b.conter@iweps.be
- Berthet Thierry, Sciences Po Bordeaux, t.berthet@sciencespobordeaux.fr

*Section thématique soutenue par le groupe de travail « Questions sociales – Conflit social ».*

Les finalités sous-jacentes des politiques sociales ont fortement évolué et ont été affectées par le tournant néolibéral qu'a connu l'Europe au cours des années 1980 (Jobert, 1996). Les crises économiques des années 1970 ont mis en évidence l'incapacité des États à poursuivre leur objectif initial de plein-emploi et un discours relatif au « caractère contre-productif » des politiques sociales est monté en puissance. Il s'agissait de repenser l'État providence et ses formes de solidarité pour le rendre plus efficace (Rosanvallon, 1995). Le discours sur l'activation des politiques sociales (Barbier, 2002), largement promu par l'UE et l'OCDE, est ainsi révélateur de cette critique. Il prône un glissement de l'intervention publique des politiques dites passives d'indemnisation vers des politiques actives visant une participation plus rapide ou plus intense au marché du travail. Ce discours a été intégré dans celui plus large sur « l'État social actif » ; il est au cœur de la stratégie européenne pour l'emploi (Conter, 2012). Les politiques communautaires ont ainsi promu l'idée d'une approche intégrée des politiques sociales faisant de la mise en emploi le point axial d'une redéfinition de l'État social.

26

Les crises économique et financière du tournant de la décennie ont conduit à un renforcement des politiques d'austérité budgétaire qui ont affecté les marges budgétaires des États qui ont parfois réduit fortement leurs dépenses sociales. Nous nous appuyons sur l'hypothèse d'une transformation du référentiel des politiques sociales qui se traduit un glissement des objectifs de démarchandisation et de protection sociale (Esping-Andersen, 1999) vers un impératif de remarkchandisation et de compétitivité des entreprises. Ce changement de référentiel amorcé au cours des années 1980 (Jobert, 1994) s'est accéléré à la faveur des crises récentes et d'une intervention plus directive de certaines organisations internationales, en particulier l'Union européenne (Vanhercke, 2011). La section thématique portera sur les politiques de crise dans le domaine social et la manière dont les politiques sociales ont été réinstitutionnalisées en cohérence avec de nouvelles exigences sociétales. On s'intéressera en particulier aux réformes récentes qui ont accéléré le changement d'objectifs généraux des politiques (changement de paradigme selon Hall, 1993) dans le domaine de l'emploi, faisant par exemple de l'assistance sociale et de l'assurance chômage des outils d'adaptation de la main d'œuvre, de la négociation salariale ou de la formation professionnelle des instruments de soutien à la compétitivité des entreprises. La ST accueillera également des papiers sur d'autres politiques sociales (alphabétisation, politique de la ville, plan habitat permanent) qui ont intégré l'accès à l'emploi au cœur de leur priorité.

Une attention particulière sera portée aux communications abordant les thèmes suivants :

- Le référentiel de la réforme sociale : comment est justifié dans les discours et réformes récentes les transformations des politiques sociales ?
- Le processus d'institutionnalisation d'une approche intégrée des politiques sociales : dans quelle mesure cette notion d'approche intégrée promue par la Commission Européenne trouve une traduction concrète dans les politiques nationales et locales des pays européens ?
- Quels sont les Lobbies et intérêt qui appuient les réformes sociales actuelles ? Dans quelle perspective ?
- Le poids des contraintes des organisations internationales sur les réformes des politiques sociales dans les pays de l'UE.
- La contestation des réformes sociales : quels sont les acteurs vetos qui s'opposent aux

réformes sociales, quels sont leurs moyens, quels sont les référentiels alternatifs proposés ?

**Session unique : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle Moyen Physique, bâtiment AI, 2e étage**

- Bisignano Mara, « Crises de l'emploi et reconfigurations des politiques sociales ».
- Bastyns Catherine, Godenir Anne et Mainguet Christine, « Institutionnalisation de l'alphabétisation en Belgique francophone : en quoi les politiques d'emploi et la référence à l'employabilité ont-elles modifié le champ ? ».
- Béraud Mathieu, Ferial Emilie et Higelé Jean-Pascal, « La continuité dans le changement : l'activation du revenu minimum en France sous le vernis de l'innovation sociale ».
- Hambye Philippe et Siroux Jean-Louis, « Travail et travailleurs dans l'enseignement en alternance ».
- Gay Renaud et Juven Pierre-André, « Tenir les dépenses de l'assurance maladie » : le tarif comme instrument de gouvernement des hôpitaux ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

**ST 10 : Les formes de la contestation sociale belge face aux crises**

- Dufresne Anne, Université catholique de Louvain, [anne.dufresne@uclouvain.be](mailto:anne.dufresne@uclouvain.be)
- Faniel Jean, CRISP, [j.faniel@crisp.be](mailto:j.faniel@crisp.be)
- Gobin Corinne, FNRS/Université libre de Bruxelles, [cogobin@ulb.ac.be](mailto:cogobin@ulb.ac.be)
- Paternotte David, Université libre de Bruxelles, [david.paternotte@ulb.ac.be](mailto:david.paternotte@ulb.ac.be)

27

*Section thématique soutenue par le Groupe de travail « Questions sociales – Conflit social ».*

Depuis plusieurs décennies, le modèle de la Belgique de l'après-guerre, unitaire et forte d'un État social de services publics présenté souvent comme un modèle de la concertation sociale, se fracture de plus en plus largement en suscitant de multiples tensions dans l'ensemble de la société. Ces deux grandes crises, politico-institutionnelle d'une part, politico-économique et sociale, d'autre part, modèlent la façon dont il est possible de contester et le pourquoi de la contestation sociale en Belgique. L'objet de cette section thématique est de saisir les spécificités de l'action collective dans notre pays, telle qu'elle est modelée et remodelée par cet imaginaire belge particulier de « crises », que celles-ci suscitent une contestation sociale particulière, notamment du fait d'un plus grand cloisonnement entre « communautés politico-linguistiques » ou du fait de l'ampleur des mesures austéritaires, ou qu'elles travaillent en profondeur les anciens mouvements sociaux.

Ainsi cette section thématique abordera les deux facettes du thème de ce Congrès : il s'agit de voir tant comment les politiques de crises que les crises du politique ont et ont eu un impact direct sur la manière dont se forment et s'instituent des mouvements de contestation sociale en Belgique.

Les propositions de communication devront aborder une question théorique et se pencher sur un ou plusieurs cas empiriques. Elles doivent traiter d'une de ces thématiques : les raisons pour lesquelles les Belges se mobilisent, les relations entre action collective et structures sociales et institutionnelles et les formes de mobilisation développées en Belgique dans le contexte particulier de l'éclatement des structures unitaires du pays et/ou du détricotage du système social d'assurance

collective et de services publics. Des questions de ce type seront au centre de la communication : Ces crises ont-elles engendré des mouvements sociaux particuliers ou des transformations capitales d'anciens mouvements sociaux ? Comment la capacité de mobilisation en Belgique s'est-elle modifiée sous l'impact de ces crises ? La culture consociative est-elle encore opérationnelle dans un tel cadre et si oui, comment génère-t-elle des formes particulières de mobilisation ? La piliarisation est-elle encore aussi forte dans ses rapports aux mouvements sociaux ?

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle Communication 2, bâtiment A1, 2e étage**

- Theunissen Fanny, « Les métallos, acteurs des temps présents. Analyse d'une initiative visant l'action commune ».
- Geuens Geoffrey, « Mobiliser contre la 'droite' et l'Europe néolibérale'. De l'usage des stéréotypes langagiers dans la presse et la communication syndicale ».
- Chaab Donya, « Les séquestrations patronales en Belgique ».

### **Session 2 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle Communication 2, bâtiment A1, 2e étage**

- Marques-Pereira Bérengère, « L'avortement en Belgique ».
- Fecteau François et Maes Renaud, « Les jeunes face à l'économie du savoir : quelles motivations pour l'engagement ? ».
- Vertongen Youri Lou, « Les mouvements de soutien à la lutte des migrants 'sans-papiers' ».

28

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

### **ST II : Gouvernance globale : réponse à la crise ?**

- de Briant Vincent, Université Paris-Est Créteil, [vincentdebriant@orange.fr](mailto:vincentdebriant@orange.fr)
- Vercauteren Pierre, Université catholique de Louvain-Mons, [pierre.vercauteren@uclouvain-mons.be](mailto:pierre.vercauteren@uclouvain-mons.be)
- Verjans Pierre, Université de Liège, [pverjans@ulg.ac.be](mailto:pverjans@ulg.ac.be)

*Section thématique soutenue par le Groupe de travail « Réseau d'Etude sur la Globalisation, la Gouvernance Internationale et les Mutations de l'Etat et des Nations » (REGIMEN).*

L'objectif de la section thématique proposée par REGIMEN consiste à tester les divers usages sémantiques de la gouvernance aux divers usages sémantiques de la crise. Au niveau global, au niveau international, au niveau national et plus localement, les modes de gouvernementalité sont questionnés voire remis en cause, par le haut ou par le bas, en voulant résoudre la crise ou en s'en servant comme prétexte pour introduire des procédures nouvelles, des décisions que le monde d'avant n'avait pas osé formuler, pas su penser, pas pu organiser. Le moment de la crise, de la séparation entre avant et après, moment du jugement, peut être lu également de manière polysémique.

Les travaux invités à se confronter lors de cette section thématique porteront donc, dans le cadre de la globalisation.

D'une part sur des processus d'uniformisation, de standardisation, d'imitation, de diffusion ou d'injonction appuyés sur des analyses de réponse à une crise. Car les modèles proposés pour sortir de la crise, pour résoudre la crise, pour empêcher le retour de la crise sont des modèles empruntés à d'autres lieux institutionnels, chargés de référentiels revendiqués, assumés ou cachés. On peut considérer que cette standardisation des dispositifs politiques s'opère apparemment dans un double sens, à la fois visant à limiter les libertés d'action des acteurs privés considérés lors du moment de la crise comme cupides et, à la fois visant à limiter les libertés d'action des pouvoirs publics considérés comme prodiges.

D'autre part, sur le plan empirique, des thématiques, il convient de dépasser l'analyse des seules politiques de réponse à la crise économique, afin de permettre un large éventail de contributions et de favoriser aussi des études qui, à partir de thématiques différentes, examineront les rapports actuels entre les diverses formes de gouvernance. La notion de crise, comme la notion de gouvernance, interpelle le politologue qui cherche à mettre en concordance, dans une sorte de mimétisme fractal, les dispositifs mis en place pour résoudre l'une avec l'autre, pour améliorer l'autre en s'appuyant sur les effets de l'une. Ainsi il est permis de formuler l'hypothèse selon laquelle le passage des politiques de crise aux crises du politique s'opère par l'instrumentalisation de la gouvernance comme mode de décision dépassant les limites d'un modèle présenté comme dépassé par l'illégitimité dont il est entouré. La gouvernance, dans une des utilisations pour partie propagée par les scientifiques et par les politiques devient un succédané de la démocratie, une prise de distance du débat démocratique et des luttes d'intérêt que le combat d'idées propose. Dès lors, dans un sens particulier, la gouvernance apparaîtrait alors comme une solution désincarnée des intérêts particuliers, comme le fruit d'un dogme décisionnel où le marché est sensé parfait, l'information gratuite, les intérêts connus et où la construction de l'idéal commun ne provient pas d'un dépassement rousseauiste de l'intérêt particulier mais de la main invisible d'une logique collective dont on veut ignorer les paradoxes voire les théorèmes d'impossibilité. Mais il est aussi possible de formuler, l'hypothèse inverse – à moins que les deux ne cohabitent ou ne coexistent – que la gouvernance, notamment dans sa dimension multiniveaux recompose le pouvoir politique sur la base d'une « grammaire » nouvelle et paradoxalement pour partie illisible ou dont il faut réécrire les bases.

29

Les communications sur les divers lieux de pratique ou d'invocation de la gouvernance dans les divers lieux de décision ou de légitimation seront acceptées.

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle 4/12, bâtiment A2, 4e étage**

- Aoun Elena, « Les limites de la gouvernance globale : le cas de la crise syrienne ».
- Verjans Pierre, « La régionalisation de la sécurité en Afrique centrale : enjeu global ».
- Weerts Audrey, « La norme internationale ITIE pour pallier aux faiblesses du secteur minier congolais ? ».
- Paquerot Sylvie, « Gouvernance environnementale multiniveaux : vous avez dit crise ? ».
- Hufty Marc, « Une gouvernance environnementale globale est-elle possible ? ».

### **Session 2 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle 4/12, bâtiment A2, 4e étage**

- Vercauteren Pierre, « L'épuisement de la capacité normative de la gouvernance ».
- Mendjeli Rachid, « Crise de l'idéologie républicaine ou peur de penser l'autre ? ».
- Crosnier de Briant Vincent, « La métropolisation : une réponse à la crise ? ».
- Croisier Lopez Catherine, « L'approche globale, nouveau paradigme de l'aide humanitaire ? L'expérience afghane de l'articulation de l'action civilo-militaire dans la reconstruction d'Etat ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 13 : Le régime climatique en politique : logiques temporelles et formes de controverses

- Piet Grégory, Université de Liège, gregory.piet@ulg.ac.be
- Chateauraynaud Francis, École des hautes études en sciences sociales
- Gemenne François, FNRS CEDEM - Université de Liège / CEARC - UVSQ

Si les sommets de Rio (1992) et de Kyoto (1997) ont contribué à la visibilité, à la prise de conscience et à la mise à l'agenda du changement climatique, ils ont également entraîné diverses formes de contestation. Quant aux sommets suivants préparant l'après-Kyoto, ils ont été qualifiés, par bon nombre d'acteurs politiques et d'observateurs, d'échecs face aux défis climatiques à moyen et long termes. Force est de constater que le débat sur le climat n'a pas été un long fleuve tranquille depuis la fin des années 1980. Nous proposons donc au départ de cette Section thématique de revenir sur l'évolution de la prise en compte du changement climatique au travers, d'une part, de sa mise à l'agenda politique et, d'autre part, des formes de critique ou de relativisation qui se développent dans les discours des acteurs politiques.

Séance 1. Régime climatique en politique et logiques temporelles : bifurcations et turbulences.

30 Cette évolution quelque peu chaotique, en tout cas non-linéaire, faite de longues périodes de silence, suivies de fortes périodes d'agitation, se nourrit de rebondissements, de turbulences, de bifurcations, de changements travaillés par les événements (Bensa, Fassin, 2002 ; Bessin, et al., 2010), et parfois de crises. Cet « imbroglio de désaccords hétérogènes » (Guillemot, Aykut, 2013), nous proposons de les analyser à la lumière de la notion de Turning Points (Abbott, 2001 ; Bessin, et al., 2010 ; Chateauraynaud, 2011a) dont il s'agit d'évaluer la fécondité pour l'analyse des débats et des politiques publiques. Cette première séance visera à faire émerger des trajectoires différentes suivies par les Etats – qu'ils appartiennent, ou non, à des aires géographiques, politiques, distinctes. La comparaison des trajectoires se fera lors des discussions entre des papiers qui pourraient ne présenter qu'une évolution temporelle d'un Etat donné.

La prise en compte du temps long est absolument nécessaire pour appréhender les crises et débats politiques sur le climat. Il impose, en effet, aux acteurs politiques de se projeter sur une échelle temporelle, qui rompt avec la logique de leurs propres actions politiques (Chateauraynaud, 2013a) et qui se situe en dehors du temps du politique (Pomian, 1984). Cette confrontation de temporalités multiples participe donc au développement des crises politiques que connaît l'évolution des débats sur le climat. Et nous posons comme hypothèse qu'elles sont globalement différentes d'un Etat à un autre.

Séance 2. Régime climatique en politique et formes de controverses : critique environnementale et climatique.

Une argumentation climatique s'est également développée dans les discours politiques, venant nourrir une critique environnementale et climatique et influencer quasiment l'ensemble des débats politiques actuels : l'environnement, les politiques énergétiques (gaz de schiste, sortie du nucléaire, etc.) (Chateauraynaud, 2011b ; Piet, 2013b), les politiques migratoires ('réfugiés' climatiques, par exemple), les politiques industrielles, les politiques des transports, les relations internationales (notamment au prisme des négociations internationales), la santé, les technologies, l'économie, etc. Pour cette seconde séance, il nous intéressera de questionner la critique environnementale et climatique. Elle influence aujourd'hui la représentation des acteurs politiques dans toutes les politiques publiques et met en tension le présent, le passé et le futur. Cette critique encourage à prendre en considération la place de l'Homme et de son empreinte sur la planète. Elle incite également à repenser la partici-

pation et l'intégration d'agendas à très long terme dans la prise de décision (Bourg, Papaux, 2010 ; Gauchet, 2010 ; Rosanvallon, 2010). Si la transformation de nos modes de fonctionnement est au cœur de cette critique environnementale et climatique, il nous intéressera de comparer la manière dont les acteurs politiques mobilisent cette critique. Comment la critique et le vocabulaire associé évoluent-ils ? La prise en compte de la vulnérabilité de nos sociétés, par exemple, et leur adaptation au changement climatique apportent un élément nouveau dans les agendas politiques et transforment la manière de penser la société (Aykut, Dahan, 2011 ; Zaccai, et al., 2012 ; Tubiana, et al., 2010). Toutefois, si le rôle de l'activité humaine dans le changement climatique est de plus en plus intégrée dans les discours des acteurs politiques, une tension subsiste entre critique sociale et critique environnementale et climatique (Chateauraynaud, 2013b). Agenda climatique et développement humain sont ainsi de plus en plus mis en tension par ces mêmes acteurs politiques. L'hypothèse que nous posons pour cette seconde séance porte sur la naissance d'un clivage de plus en plus prégnant au sein des discours politiques entre « adaptation de l'agenda climatique au développement humain » et « adaptation du développement humain à l'agenda climatique ».

#### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle S50, bâtiment A4**

- Ehrenstein Véra, « Les négociations internationales sur le climat, un processus quasi juridique qui maintient sa propre fragilité ».
- Gemenne François et De Pryck Kari, « Une histoire politique du GIEC ».
- Jouvenet Morgan, « La stratosphère et sa science saisies par le politique. Les turbulences des années 1970 en France ».
- Scotto d'Apollonia Lionel, « Mme Michu et les politiques climatiques ».

#### **Session 2 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle S50, bâtiment A4**

- Aykut Stefan C., « Politiser le futur énergétique. Une histoire des scénarios de transition énergétique en Allemagne ».
- Piet Grégory, « Attention politique, approches discursives et changements politiques. Le débat politique belge sur le changement climatique depuis les années 1980 ».
- Champion Baptiste, « Tension entre science et politique dans les échanges en ligne relatifs aux changements climatiques ».
- Pottier Antonin, « Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

## ST 14 : Réception et interprétation locale des normes transnationales

- Coman Ramona, Université libre de Bruxelles, ramona.coman@ulb.ac.be
- Delpuech Thierry, Centre Marc Bloch, delpuech@cmb.hu-berlin.de

Les analyses sur les crises se focalisent en général sur deux volets : les causes et les conséquences. Cependant, l'intérêt exclusif porté aux déterminations causales (JL. Briquet) empêche de s'interroger sur les moments d'incertitude, de perturbation, de blocage, de déblocage et de réflexion sur le changement. En effet, la survenance d'une crise montre que « ce qui semblait fonctionnel et efficace, comporte des carences et des vices », d'où le déclenchement d'un effort de recherche, qui peut aboutir à une formule nouvelle – juridique ou politique – qui reformera le système (Edgard Morin). Dans beaucoup de systèmes politiques contemporains, cette quête de solutions alternatives est de plus en plus orientée vers l'extérieur, vers d'autres pays ou d'autres secteurs, dont les expériences face à des problèmes similaires sont perçues comme de sources pertinentes d'enseignements, pouvant déboucher sur l'importation et l'adaptation de « formules » mises au point et/ou appliquées dans un contexte étranger.

32

Analyser les crises suppose, parmi d'autres questionnements possibles, de s'interroger sur le rôle et la place qu'y occupent les institutions et les acteurs publics qui, en temps normal, sont supposés assurer le fonctionnement et la reproduction de l'ordre social. Les processus de traitement et de résolution des crises impliquent, en règle générale, la création de nouveaux cadres et dispositifs institutionnels (Michel Dobry) dont certains peuvent être transférés du dehors. Les niveaux d'analyse des crises sont multiples. Examiner les crises c'est d'abord et avant tout questionner l'action publique, ses déterminants, ses finalités, ses cadres, ses procédures et ses conséquences. Cette section thématique se propose d'examiner un volet souvent ignoré dans la littérature : la réception et l'interprétation locale des normes transnationales, à savoir les processus d'émergence, de diffusion, d'institutionnalisation et de mise en œuvre des normes internationales ayant pour finalité d'orienter les transformations des règles juridique dans différents domaines considérés comme des enjeux internationaux importants. Ces processus s'accompagnent en général de tensions et de conflits qui peuvent générer des crises latentes ou manifestes. L'objectif est de comprendre comment les normes internationales sont interprétées, appropriées, converties en pratique par les acteurs qui en sont les destinataires et comment ces appropriations ont des effets en retour sur la transformation et la formulation officielle des normes d'action publique.

A titre d'exemple, on peut mentionner les travaux sur le rôle des prescriptions internationales concernant les réformes du droit et de la justice dans les pays en transition démocratique, la fabrication et la mise en œuvre de standards internationaux destinés à réguler des activités économiques transnationales, le développement de coopérations internationales dans le domaine de la sécurité ou encore la construction de régimes transnationaux chargés de prendre en charge les questions environnementales. Beaucoup d'approches développées jusqu'à présent ont mobilisé des concepts et des théories issues des principaux courants du néo-institutionnalisme (historique, sociologique et des choix rationnels), plaçant l'accent sur des phénomènes macro comme par exemple les changements institutionnels ou les stratégies de pouvoir des acteurs politiques. Cette section thématique souhaiterait mettre en avant des cadres conceptuels alternatifs qui permettraient d'enrichir ces approches. Il s'agit par exemple des approches cognitives des politiques publiques, des approches interactionnistes et de la sociologie du travail et des professions. Ces perspectives davantage micro ont en commun d'accorder une place importante à la dimension idéale de l'action sociale (représentations, croyances, idées et à la signification que les acteurs confèrent aux références normatives qui guident leur action...). Cette question de la perception et de l'interprétation des recommandations internationales apparaît d'autant plus cruciale dans un contexte où chaque problème public national met en jeu des normes transnationales, comme par exemple les solutions de sortie de crise

économique et financière qui sont formulées par des organisations internationales mais qui font l'objet d'adaptation et de réappropriation au niveau local/national.

Cette problématisation invite à deux types de questionnements. L'un porte sur les processus d'appropriation des normes internationales. Comment la norme juridique devient-elle norme pratique ? Comment ces normes sont-elles appropriées à différents niveaux de mise en œuvre (national, sectoriel, local) ? Quelles sont les conséquences des appropriations locales des normes internationales sur l'évolution globale des régimes de régulation ? L'autre vise la construction et la diffusion des normes internationales, sachant que les organisateurs souhaitent placer la focale sur la prise en compte par les créateurs de normes et les entrepreneurs de transfert des enjeux de mise en application, d'acceptabilité et d'adaptabilité des normes.

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle 6/11, bâtiment A2, 6e étage**

- Audrey Weerts, « La Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL) et la réforme du secteur minier en RDC ».
- Wilma Eyang Endamne, « L'appropriation locale et l'évolution des normes transnationales dans le cadre des réformes du secteur de l'électricité au Gabon et au Sénégal ».
- Fanny Sbaraglia, « Comprendre l'action domestique de l'Europe par ses instruments : une approche sociologique de la mise en œuvre autour d'une étude de cas approfondie, celle du Fonds Social Européen en Région Wallonne ».

### **Session 2 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle 6/11, bâtiment A2, 6e étage**

- Catherine Lutard-Tavard, « Juger les crimes de guerre : l'interprétation serbe des normes transnationales ».
- Thierry Delpuch et Margarita Vassileva, « Repenser les relations entre transferts et apprentissages dans l'Est européen. Les théories de l'europanisation à l'épreuve du changement des politiques de développement local en Bulgarie (1990-2013) ».
- Ioana Cirstocea, « 'La provocation managériale'. Dans le laboratoire international des réformes de l'enseignement supérieur roumain ».

33

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

### **ST 15 : Les acteurs juridiques et le politique en contexte de crise**

- Coman Ramona, Université libre de Bruxelles, [ramona.coman@ulb.ac.be](mailto:ramona.coman@ulb.ac.be)
- Maira Michaël, F.R.S-FNRS/Université Saint-Louis-Bruxelles, [maira@fusl.ac.be](mailto:maira@fusl.ac.be)
- Majastre Christophe, F.R.S-FNRS/Université Saint-Louis-Bruxelles, [majastre@fusl.ac.be](mailto:majastre@fusl.ac.be)

Comment les contextes de crise façonnent les relations entre les acteurs juridiques entendus au sens large (juridictions, professionnels du droit, etc.) et la sphère politique (ses processus, institutions, acteurs, etc.) ?

Répondre à cette question implique notamment de considérer la crise, au-delà de la seule dimension économique, comme un phénomène qui affecte à la fois les hiérarchies sociales et la subjectivité des acteurs. Il convient dès lors de repartir de la double question de la façon dont elle fait réalité

pour les acteurs et dont elle affecte leur position dans le monde social.

La section thématique propose de mobiliser une approche politologique des objets juridiques pour aborder ces enjeux. Elle accueille les contributions portant sur les usages politiques de la crise par les acteurs juridiques, mais aussi sur la façon dont les contextes de crise structurent les espaces politiques et juridiques. Toutefois, les contributions présentant une portée épistémologique ou théorique sont également appréciées, attendu que la section thématique ambitionne également d'offrir un espace de réflexion sur les relations disciplinaires entre droit et science politique.

Les divers contributeurs sont invités à s'inscrire dans un des deux axes thématiques suivants qui structureront les travaux :

### 1. Les acteurs juridiques au révélateur des contextes de crise

Les crises causent et/ou révèlent une remise en cause des cloisonnements et hiérarchies entre différentes sphères du monde social. Ainsi, en contexte de crise plus que jamais, le politique n'apparaît plus nécessairement comme instance suprême et exclusive de la régulation du social. A titre d'exemple, la crise financière de 2008 a pu rendre manifeste une certaine soumission des décisions politiques à une doxa économique, étayant par là le diagnostic du passage d'un « gouvernement par les lois à un gouvernement par les nombres » (selon la formule d'Alain Supiot). Or, en contradiction avec cette tendance, il apparaît que les acteurs juridiques peuvent aussi voir leur rôle renforcé à la faveur des contextes de crise. Eu égard à la crise de 2008 toujours, le recours au juridique s'est, par exemple, manifesté dans le cas de la contestation des mesures d'austérité dans certains États-membres, de l'examen par les juridictions nationales et supranationales des décisions intergouvernementales européennes, etc. Au-delà de ces dimensions économiques, les acteurs juridiques sont régulièrement appelés à se saisir d'enjeux d'autre nature soulevés par la crise de la représentation ou la crise de l'État social pour ne citer que ces exemples.

34

La première séance de travail propose d'interroger ces phénomènes de recours au juridique, en contextes de crise, sous différents aspects : Quels sont les différents usages de la « crise » par les acteurs juridiques ? Comment contribuent-ils à la (dé)légitimation des institutions politiques en contexte de crise ? Comment participent-ils à la gestion de la crise ?

### 2. La politisation des acteurs juridiques en contextes de crise.

Parmi les enjeux liés à l'intervention du juridique dans les processus politiques, il convient aussi d'interroger spécifiquement les phénomènes de politisation des acteurs juridiques en contexte de crise. En reprenant les exemples évoqués ci-dessus, on peut voir que l'intervention des acteurs juridiques à différents niveaux du processus politique peut également les conduire à opérer des arbitrages ou choix politiques, voire à s'en faire les porte-paroles. Autrement dit, les acteurs juridiques peuvent se trouver soumis à des exigences contradictoires qu'ils vont devoir articuler : par exemple entre un rôle d'arbitre impartial et la soumission à des impératifs politiques, ou encore entre l'urgence et l'immédiateté imposées par la crise aux décideurs politiques et le temps plus long du juridique. En ce sens, la crise permet de penser à nouveaux frais les rapports de complémentarité ou de tension entre ces deux sphères.

Dès lors, la seconde session de travail explorera les questions suivantes : Dans quel mesure et dans quelles conditions la crise peut-elle conduire à une politisation des acteurs juridiques ? Quels risques cette politisation présente-t-elle pour la légitimité des institutions et décisions juridiques et/ou politiques ? Comment s'articulent les différents registres de justification (juridique, technique, politique) dans les décisions des acteurs juridiques et politiques ?

## Session unique : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle Philo I, bâtiment AI, 2e étage

- Delmas Corinne, « Les acteurs juridiques et le politique en contexte de crise. Le cas des notaires en France ».
- Tonneau Jean-Philippe, « Les avocats du Mouvement d'Action Judiciaire, entre remise en cause de l'ordre professionnel et pratiques du droit originales ».
- Bernard Diane, « Le pouvoir judiciaire interpellé dans les crises internationales : esthétique ou symbolique ? ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

### ST 16 : Crises politiques et champ littéraire

- Amiel Bastien, Université Paris Ouest Nanterre/ ISP, [bastien.amiel@u-paris10.fr](mailto:bastien.amiel@u-paris10.fr)
- Dirkx Paul, Université de Lorraine / CELJM, [paul.dirkx@univ-lorraine.fr](mailto:paul.dirkx@univ-lorraine.fr)
- Sempe Mathilde, Université Paris Ouest Nanterre / GAP, [mathildesempe@gmail.com](mailto:mathildesempe@gmail.com)

En lien avec le thème général du congrès de l'Association belge de science politique, la section thématique aura pour thème l'incidence des crises politiques sur les trajectoires sociales des agents du champ littéraire. Comprises comme des conjonctures critiques de déssectorisation du monde social, les crises politiques ont été l'objet de nombreux travaux recherchant à la fois à comprendre des dynamiques à l'œuvre dans ces moments critiques mais aussi à s'affranchir d'un modèle explicatif relevant de la stricte exceptionnalité (Dobry, 1986 ; Gaïti, 1999 ; Damamme, Gobille, Matonti et Pudal, 2008). Celle-ci ne constituant pas une variable explicative unique des formes d'implications croisées entre deux espaces relativement autonomisés, la réinscription de la crise dans des conjonctures longues, comprenant les trajectoires sociales des agents du champ littéraire (Bourdieu, 1992 ; Charle, 1990), permettra ainsi d'éviter certains biais.

35

Dans la lignée des travaux de Gisèle Sapiro ou d'Anne Simonin portant sur les écrivains pendant et après l'occupation (Sapiro, 1999 ; 2011 ; Simonin, 2008), ceux de Boris Gobille sur l'avant-garde littéraire au moment de la crise de mai-juin 1968 (Gobille, 2005) ou encore ceux de Louis Pinto à propos de l'engagement des intellectuels à cette même époque (Pinto, 1999), les interventions pourront porter sur les relations entre le champ littéraire et le champ politique avant, pendant et après les contextes de crises. La pluralité des terrains de recherche devrait permettre de mettre en évidence les modalités selon lesquelles les crises constituent des fenêtres d'opportunités politiques pour des écrivains, des artistes et des « intellectuels » qui interviennent au sein du champ du pouvoir (Charle, 1977) et en retour, combien ces conjonctures peuvent marquer – de manière différenciée, selon les secteurs du champ dans lesquels ils sont situés – leurs trajectoires individuelles. Elles font émerger ou renforcer des engagements, susciter la réaction ou encore entraîner un repli vers le « formalisme » et le pôle de « l'art pur » [Bourdieu, 1992].

En prenant soin d'éviter de s'inscrire dans une forme d'essentialisme de « la crise », les propositions pourront s'intéresser à des acteurs variés du champ littéraire, individuels ou collectifs (intellectuels, écrivains, artistes) ainsi qu'à des conjonctures de crises multiples. Les communications pourront porter sur des échelles d'analyses plurielles (internationales, nationales, locales) ; nous privilégierons les interventions basées sur un travail empirique (entretiens, observations, etc.), adoptant une démarche sociologique et/ou historique (archives).

### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 10h00-12h30, salle Philo 2, bâtiment A1, 2e étage**

- Michaux Marianne, « Les libéraux belges dans l'opposition (1870-1878) : quel impact sur le champ littéraire ? ».
- Leperlier Tristan, « Algérie Littérature-Action : une revue hors de la guerre civile ? ».
- Sabaseviciute Giedre, « D'un champ à l'autre. La trajectoire d'un écrivain égyptien en temps de crise ».
- Benaglia Cecilia, « Chute du régime fasciste, guerre de Libération et libération des possibles littéraires : la trajectoire de Carlo Emilio Gadda dans le champ italien. 1943 A 1953 ».

### **Session 2 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle Philo 2, bâtiment A1, 2e étage**

- Hourmant François, « Le Maoïsme culturel : l'esthétique 'Mao-pop' et la logique des avant-gardes (1967-1977) : Godard - Cardin - Erro - Tel Quel ».
- Lettieri Carmela, « Le temps long de la crise. La résurgence des 'années de plomb' dans la production éditoriale italienne des années 1990-2000 ».
- Sepp Arvi, « Idéologie et esthétique : Réflexions sociologiques sur le champ littéraire en zone d'occupation soviétique et en RDA (1945-55) ».
- Popa Iona, « Engagements en conjoncture de crise et circulations littéraires internationales : l'impact des 'moments critiques' de 1956 ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

36

### **ST 17 : Les bouleversements dans le sud et l'est de la Méditerranée : des crises locales du politique aux crises globales du maintien de la paix**

- Aoun Elena, Université catholique de Louvain-Mons, [elena.aoun@uclouvain-mons.be](mailto:elena.aoun@uclouvain-mons.be)
- Liégeois Michel, Université catholique de Louvain, [michel.liegeois@uclouvain.be](mailto:michel.liegeois@uclouvain.be)
- Legrand Vincent, Université catholique de Louvain, [vincent.legrand@uclouvain.be](mailto:vincent.legrand@uclouvain.be)

Le vent de rébellion qui commence à souffler en Tunisie au tournant de 2010/2011 pour ensuite se diffuser jusqu'aux confins du monde arabe ouvre une période de crise profonde pour la région. Symptôme d'un divorce entre les sociétés et leurs gouvernements, cette crise est multidimensionnelle et se projette à différents niveaux. Cette ST développe deux « axes de crise » distincts. Le premier tourne autour de la crise du politique dans les pays arabes ; le deuxième porte sur les défis des opérations de paix et de l'intervention militaire qu'induisent les différentes crises.

*Session 1 : Le « printemps arabe » comme conséquence et manifestation de la crise du politique dans les pays arabes*

Aucun des pays arabes n'ayant totalement échappé au phénomène du « PA », se pose pour chacun d'eux la question de la crise du politique et de la relation à leurs populations respectives. Cela est particulièrement vrai pour les pays qui, ayant fait l'expérience d'un changement de régime plus ou moins violent, font maintenant celle des transitions périlleuses. Au niveau régional, la Ligue des États arabes se retrouve également en crise : traversée par une tension inhérente au caractère autoritaire des pays qui la dominent mais s'illustrent par la dénonciation sélective de certains régimes répressifs, elle l'est aussi par la polarisation croissante entre sunnisme et chiisme politiques et les

divergences d'intérêts entre les pays les plus fragiles et ceux capables d'imposer leurs préférences (ex. l'Arabie Saoudite sur le dossier syrien, en contraste avec le Liban, la Jordanie ou l'Irak). Les propositions de communication à cette session porteront sur l'étude de la crise du politique dans l'un ou l'autre des pays affectés, à quelque degré que ce soit, par les « PA » en mobilisant notamment les outils de la politique comparée, en termes de mobilisations sociales, de résilience des régimes autoritaires, de processus de démocratisation et de transition, ou encore de conflits violents. Elles pourront aussi s'intéresser à la diffusion des tensions sur l'échiquier arabe, au travers de la propagation de la contestation ou les divisions au sein de la Ligue arabe.

#### *Session 2 : Missions de paix et interventions internationales à l'épreuve des crises du monde arabe*

Au niveau plus global, les événements du « PA » entraînent aussi une multitude de crises. Celles-ci vont de la crispation entre les Etats-Unis et la Russie et la paralysie du Conseil de sécurité sur l'affaire syrienne, aux difficultés manifestes des diplomaties à s'ajuster à des situations, mouvantes et imprévisibles. Crises aussi des opérations de paix et de l'intervention dans la région. Si un consensus a pu se dégager le temps d'une résolution du CS au sujet de la Libye, les divisions sont apparues dès le début de la mise en œuvre et ont notoirement contaminé le dossier syrien. Ce dernier illustre bien les difficultés de la mission de paix onusienne et les défis de l'interventionnisme. D'un côté, l'ONU est inhibée dans sa capacité à promouvoir des solutions diplomatiques ; ses missions de paix dans la région (FNUOD, FINUL...) évoluent dans des contextes menaçant leurs mandats ; de l'autre, les interventions en soutien aux « belligérants » et l'utilisation d'armes chimiques ramènent aux interventions non-autorisées par l'ONU. Les propositions de communication à cette session s'intéresseront aux défis liés aux « opérations de paix » au sens large dans les contextes complexes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Trois axes sont privilégiés : 1) les missions existantes, onusiennes (FINUL ; FNUOD) ou pas (FMO dans le Sinaï), face à des contextes sécuritaires tendus ; 2) les interventions « licites » dans des contextes liés aux « PA » (Libye et dans une certaine mesure Mali) ; 3) les interventions illicites (frappes israéliennes répétées en Syrie ; soutien à l'une ou l'autre partie au conflit...). Les papiers devront rapprocher leur étude de cas des problématiques générales des opérations de paix et de l'intervention, en croisant les dimensions politiques, stratégiques, juridiques ou encore institutionnelles.

37

#### **Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle Moyen Physique, bâtiment A1, 2e étage**

- Benyahya Mohammed et Bouachik Ahmed, « La spécificité de l'expérience marocaine en matière de gestion de la crise politique à la lumière du printemps arabe ».
- Mouhib Leila, « L'UE et la promotion de la démocratie en Méditerranée : les printemps arabes comme facteur de crise ? ».
- Ramzy Farah, « Egypte – Trajectoires politiques de jeunes étudiants de science politique au moment de la crise ».

#### **Session 2 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle Moyen Physique, bâtiment A1, 2e étage**

- Leroy Didier, « Le Hezbollah libanais face à la crise syrienne ».
- Schu Adrien, « Quel modèle pour les interventions occidentales : vers une guerre à distance et par procuration ».
- Lutz Fanny, « La FINUL à l'ombre du conflit syrien ».

Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).

## ST 18 : La notion de crise à la lumière des relations Nord/Sud. L'action publique face aux conflits armés et aux États « fragiles »

- Klimis Emmanuel, Université Saint Louis, klimis@fusl.ac.be
- Kabamba Bob, Université de Liège, Bob.Kabamba@ulg.ac.be

La présente section thématique s'intéresse à la notion de crise telle qu'entendue dans les relations internationales, et en particulier dans les relations Nord/Sud, c'est à dire comme une notion proche du conflit armé. Dans ce cadre, s'interroger sur les politiques de crises, c'est se pencher sur les réponses internationales apportées par le « Peacebuilding » et le « Statebuilding » au défi posé au modèle mondial de paix libérale par la fragilité des États sortant de conflit, ou près d'y (re)plonger. Il s'agit donc de se pencher sur la manière dont les acteurs institutionnels dominant la scène internationale (organisations internationales, États bailleurs de fonds d'aide publique au développement, etc.) modélisent la réponse qu'ils apportent au problème qu'ils identifient sous le label de fragilité des États du Sud. Cette réponse mobilise à la fois un registre d'ordre politique (touchant aux enjeux de la fragilité des États sur le plan de la sécurité internationale), et un registre d'ordre technique (touchant aux enjeux économiques de la fragilité des États sur le plan de l'efficacité des dépenses d'aide publique au développement).

38 Lors du congrès, un premier panel, consacré aux perspectives du « Nord », réunira d'abord une première série de communications, relatives à l'un ou l'autre de ces registres technique et politique, et plus particulièrement celles ciblant les relations entre les deux, seront les bienvenues dans cette section thématique. Cette relation duale entre les dimensions politiques et techniques des politiques internationales de gestion de crise laisse également une large place aux communications qui souhaiteraient interroger le parallèle qui semble pouvoir être tiré entre les politiques d'austérité préconisées dans les pays du Sud de l'Europe aujourd'hui, Grèce en tête, et les politiques macro économiques dites d'ajustement structurels mises en œuvre dans les pays du Sud dont bon nombre se retrouvent aujourd'hui qualifiés d'États faillis ou fragiles.

Toujours dans une perspective « Nord » mais en rétrécissant la focale, une seconde série de communications porterait sur la forme prise ponctuellement par certaines initiatives de réponses internationales à la fragilité des États. Soit en s'interrogeant sur la cible de l'intervention internationale (politiques d'« appui institutionnel », aide à la décentralisation territoriale, appui aux acteurs non gouvernementaux locaux, etc.), soit en s'intéressant au secteur de politique publique ciblé par l'intervention (la justice, notamment dans ses dimensions dites transitionnelles ; le « secteur de la sécurité » regroupant entre autres l'armée et la police, mais aussi leurs instances de contrôle démocratique ; etc.). En particulier, il s'agirait de déterminer le modèle spécifique d'État idéal-typique qui peut se déduire de la forme de ces différentes interventions. Alternativement, lorsque des interventions internationales prennent une forme déjà familière mais dont l'histoire peine à montrer les effets positifs, il s'agira de s'interroger sur les motivations qui sous-tendent l'intervention, et de questionner l'hypothèse émise par David Chandler de l'essor d'une politique étrangère éthique purement formelle qui privilégierait la rhétorique à la responsabilité.

Un second panel réunira les communications portant sur les perspectives du « Sud » face à ce modèle international de gestion des crises ; quelles formes l'action publique peut-elle prendre dans un État sortant d'un conflit violent et aux prises à la fois aux défis posés par ses propres dynamiques de réconciliation nationale et de reconstruction, et à ceux posés par les exigences spécifiques des interlocuteurs étrangers dont il dépend en matière d'aide publique au développement et d'insertion dans les relations internationales ? Alternativement, quelles sont les conséquences pratiques, dans les États qui en sont les destinataires, des politiques d'intervention internationales mises en place pour en réponse aux situations de conflit et de « fragilité » ?

**Session 1 : jeudi 10 avril 2014, 14h00-16h30, salle Petit Physique, bâtiment A1, 2e étage**

- Wilen Nina, « Tintin is no longer in the Congo – A Transformative Analysis of Belgian Defence Policies in Central Africa ».
- Biaumet Gilles, « La gouvernance du policing dans les Etats sortant de conflit ».
- Leclercq Sidney, « La promotion internationale de la justice transitionnelle à l'épreuve du cas burundais : 'peu importe l'ivresse, pourvu qu'on ait le flacon' ».
- Baenda Zacharie et Bemba Alexis, « La brigade d'intervention de la MONUSCO et le Peacebuilding ».

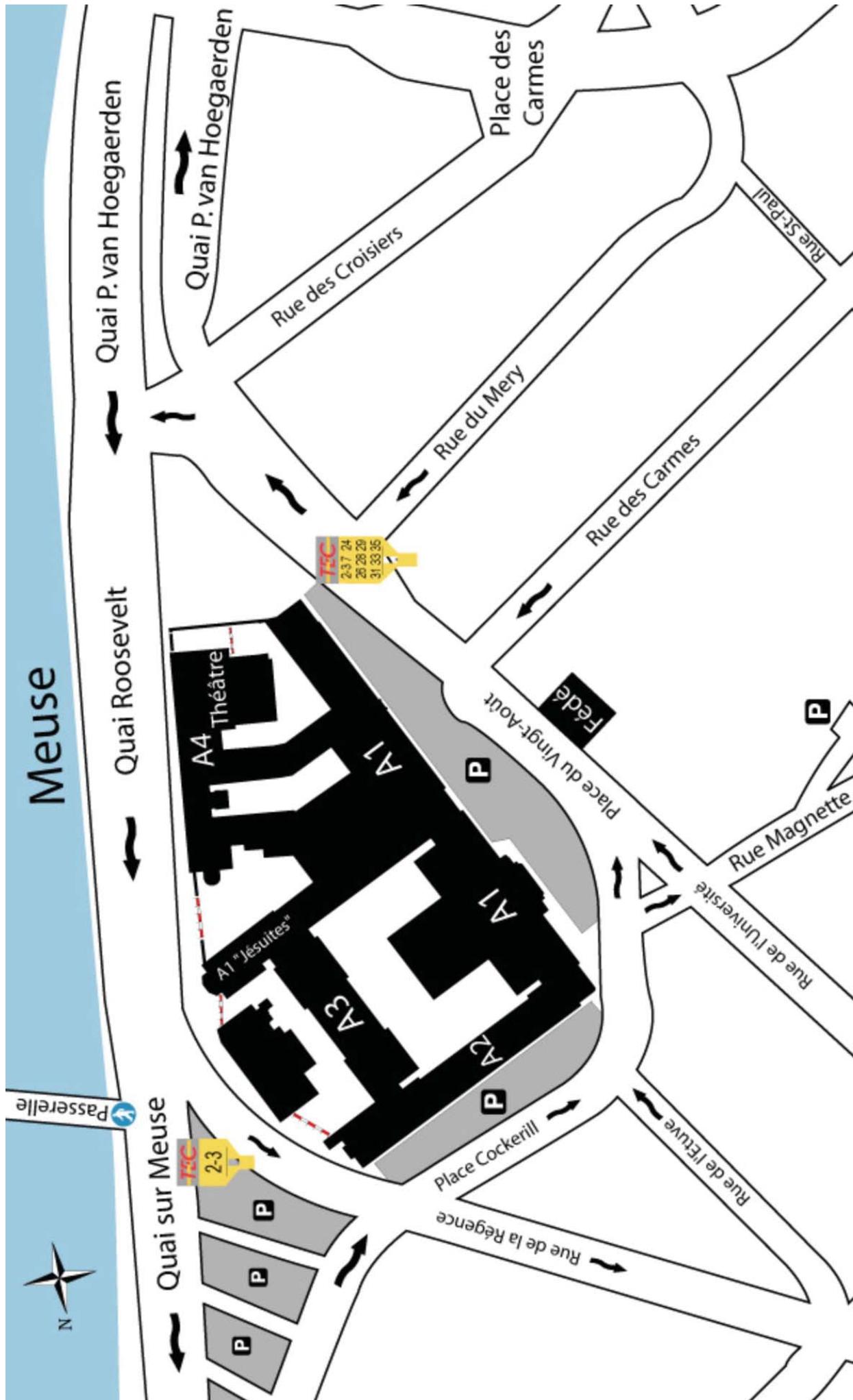
**Session 2 : vendredi 11 avril 2014, 13h30-16h00, salle Petit Physique, bâtiment A1, 2e étage**

- Nimubona Julien, « De la négociation d'une dépendance moins humiliante : le cas du Burundi ».
- Djoli Jacques, « La réforme du secteur de sécurité en RD Congo ; illusions et désillusions de dix ans d'une coopération multilatérale dite prioritaire ».
- Owona Nguini Mathias Eric, « La résolution des crises de souveraineté dans les pays d'Afrique centrale à l'épreuve du modèle international de gestion globale-libérale des conflits ».
- Zina Seydina Ousmane, « Crise en Côte d'Ivoire et échec des thérapies proposées ».
- Bayramzadeh Kamal K., « Les Etats fragiles à l'épreuve du terrorisme international ».

*Les résumés des interventions sont disponibles sur le site de l'ABSP ([www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be), liens sur la page de chaque section thématique).*

# Plans

Plan de la zone 20-Août



## Index des participants et participantes

### **A**

Aligisakis Maximos 12  
Amiel Bastien 35  
Ana Alexandra 24  
Angelini Lorenzo 20  
Antunes Sandrina 19  
Aoun Elena 29, 36  
Aykut Stefan C. 31

### **B**

Baenda Zacharie 39  
Bastyns Catherine 27  
Baudewyns Pierre 5, 6, 9, 17  
Bayramzadeh Kamal K. 9, 39  
Bemba Alexis 39  
Benaglia Cecilia 36  
Benyahya Mohammed 37  
Béraud Mathieu 27  
Berg Linda 22  
Bernard Diane 35  
Berthet Thierry 26  
Biaumet Gilles 5, 6, 39  
Bisignano Mara 27  
Blaise Pierre 6  
Bouachik Ahmed 37  
Bouteca Nicolas 21

### **C**

Campion Baptiste 31  
Caron Isabelle 17  
Celis Karen 24  
Chaab Donya 28  
Chateauraynaud Francis 30  
Cillo Rossana 25  
Cirstocea Ioana 24  
Coman Ramona 32, 33  
Conter Bernard 26  
Crespy Amandine 12, 19  
Croisier Lopez Catherine 29  
Croquet Alice 16  
Crosnier de Briant Vincent 29

### **D**

Damay Ludivine 20  
Dandoy Régis 6, 21, 22  
de Briant Vincent 28, 29  
De Coorebyter Vincent 6  
Della Puppa Francesco 25  
Delmas Corinne 19, 35  
Deloye Yves 6  
Delpeuch Thierry 32  
Delwit Pascal 9  
Demart Sarah 24  
Demertzis Vaia 20  
De Visscher Christian 15  
Dirkx Paul 35  
Djoli Jacques 39

Djouldem Mohamed 15  
Dodeigne Jérémy 5, 6, 17, 21  
Dominici Thierry 19  
Dompnier Nathalie 20  
Duez Denis 19  
Dufasne Marie 20  
Dufresne Anne 27

### **E**

Ehrenstein Véra 31  
Erzeel Silvia 23

### **F**

Fallon Catherine 5, 6, 16  
Faniel Jean 11, 27  
Fecteau François 28  
Feriel Emilie 27  
Ficet Joël 16  
Fretel Julien 19  
Fyalkowski Pol 17

### **G**

Gay Renaud 27  
Gemenne François 30, 31  
Gerstnerova Andrea 25  
Geuens Geoffrey 28  
Gobin Corinne 6, 12, 27  
Godenir Anne 27  
Gsir Sonia 24

### **H**

Hambye Philippe 27  
Hartemann Aline 20  
Higelé Jean-Pascal 27  
Hourmant François 36  
Hufty Marc 29

### **J**

Jacquet Vincent 22  
Jacquot Sophie 24  
Jamin Jérôme 9, 11  
Jenson Jane 24  
Jouvenet Morgan 31  
Juven Pierre-André 27

### **K**

Kabamba Bob 38  
Kirat Thierry 15  
Klimis Emmanuel 38

### **L**

Lafleur Jean-Michel 24  
Lafon Claire 23  
Lavenex Sandra 6  
Lebrou Vincent 20  
Leclercq Sidney 39

Lefebvre Rémi 19  
Legrand Vincent 36  
Lejeune Zoé 17  
Lemoine Benjamin 15  
Leperlier Tristan 36  
Leroy Didier 37  
Leton André 6  
Lettieri Carmela 36  
Liégeois Michel 36  
Louault Frédéric 9  
Lutz Fanny 37

## M

Maes Renaud 28  
Mainguet Christine 27  
Maira Michael 20  
Maira Michaël 33  
Majastre Christophe 6, 20, 33  
Mandin Jérémy 25  
Marques-Pereira Bérengère 24, 28  
Matagne Geoffroy 6  
Meier Petra 11, 23  
Mendjeli Rachid 29  
Mercenier Heidi 20  
Merla Laura 24  
Mescoli Elsa 25  
Meulewaeter Conrad 22  
Michaux Marianne 36  
Mouhib Leila 37  
Moyson Stéphane 6

42

## N

Nagels Nora 24  
Nimubona Julien 39  
Nique Franz Walter Francisco 19  
Nosbonne Christophe 16

## O

Opello Katherine 24  
Owona Nguini Mathias Eric 39

## P

Panait Oana Marina 20  
Paquerot Sylvie 29  
Paternotte David 6, 23, 27  
Paye Olivier 6  
Pellen Cédric 20  
Piet Grégory 30, 31  
Pilet Jean-Benoît 6  
Piroux Alexandre 17  
Piron Damien 15  
Pleyers Geoffroy 12  
Poirier Johanne 23  
Poirier Philippe 6  
Popa Iona 36  
Pottier Antonin 31

## R

Ramzy Farah 37  
Raone Julien 16

Regout Sybille 25  
Reuchamps Min 6, 22

## S

Sabaseviciute Giedre 36  
Sacco Muriel 24  
Sadik Youssef 11  
Salvador Ottavia 25  
Schakel Arjan H. 21, 22  
Schu Adrien 37  
Scotto d'Apollonia Lionel 31  
Sempe Mathilde 35  
Sepp Arvi 36  
Simard Carolle 6, 9, 17  
Siroux Jean-Louis 27  
Smadja David 17  
Solanas Facundo 20  
Sopadzhiyan Alis 16

## T

Tellier Geneviève 15  
Theunissen Fanny 28  
Thiaw-Po-Une Ludivine 20  
Tonneau Jean-Philippe 35  
Torrekens Corinne 24

## U

Uhoda Maxime 15

## V

Vandeleene Audrey 23  
Van Haute Emilie 6, 17  
Van Ingelgom Virginie 6, 19  
Van Wynsberghe Caroline 6  
Vercauteren Pierre 6, 28, 29  
Verjans Pierre 6, 28, 29  
Vertongen Youri Lou 28  
Vigil Sara 25  
Volkov Roman 21

## W

Wauters Bram 21  
Wavreille Marie-Catherine 19  
Weerts Audrey 29  
Wilén Nina 39  
Wilson Alex 21  
Woodward Alison 23  
Wouters de Bouchout Charlotte 24  
Wynands Marie-Pierre 19

## Z

Zeimers Géraldine 17  
Zibouh Fatima 6  
Zina Seydina Ousmane 39

**L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Toutes les publications sont téléchargeables sur [www.iweps.be](http://www.iweps.be).



### **Fonds David-Constant**

Soutien à l'étude du droit, au patrimoine et aux enfants défavorisés à Liège

Le **Fonds David-Constant** a été créé par Madame Simone David-Constant, professeur émérite de l'Université de Liège, décédée le 15 octobre 2003. Il est géré par la Fondation Roi Baudouin. Le Fonds poursuit comme objectifs :

- la promotion des études et des recherches dans le domaine du droit ;
- l'aide à l'enfance défavorisée ;
- la protection ou la valorisation du patrimoine.

La testatrice a en outre clairement exprimé sa volonté de privilégier les projets trouvant leur réalisation en terre liégeoise.

Contacts et informations :

Carine Poskin

Fondation Roi Baudouin, Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles

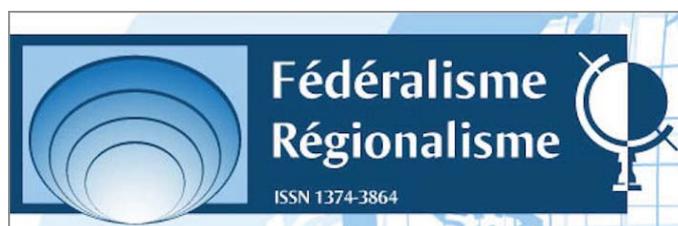
Tél : 02 549 02 31, Fax : 02 549 02 89, [poskin.c@kbs-frb.be](mailto:poskin.c@kbs-frb.be), [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

La revue **Fédéralisme-Régionalisme** aborde les dynamiques politiques et les structures institutionnelles des unités politiques complexes que sont les Etats régionalisés ou fédéraux, ainsi que les organisations inter- ou supranationales. Les phénomènes marqués par ce qu'on appelle depuis quelques années les changements d'échelle illustrent l'intrusion dans la vie politique des effets de la mondialisation, jusque et y compris dans la vie locale. Ces questions de répartition de pouvoir et de compétence, ces logiques d'interaction entre les différents niveaux et ces dynamiques sociales figurent parmi les questions fondamentales dont la revue Fédéralisme-Régionalisme se saisit.

Fondée en 1989, une période charnière pour le fédéralisme belge, pour l'Union européenne et pour le nouvel ordre international, par le Centre d'étude du fédéralisme, elle a été relancée en 1999 sous l'impulsion du professeur Jean Beaufays de l'Université de Liège. Elle publie désormais sous forme électronique des dossiers, des articles, des comptes-rendus de travaux scientifiques à destination tant des politologues, des sociologues, des juristes ou des économistes que des animateurs de la vie sociale et politique.

Editée par le portail de publication de périodiques scientifiques de l'Université de Liège, elle participe aux réseaux de revues électroniques en open access.

Accès à la revue Fédéralisme-Régionalisme : <http://popups.ulg.ac.be/federalisme.htm>



# Association Belge francophone de Science Politique

Association Sans But Lucratif

## 1. Objectifs de l'ABSP

L'association s'est fixée pour objectif principal le développement de la science politique, et plus particulièrement :

1. la représentation de la science politique en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
2. la coopération entre les universités et les centres de recherche ;
3. la promotion des intérêts scientifiques et professionnels des enseignants et chercheurs ;
4. une coordination de l'accès aux ressources publiques et privées, communautaires, régionales, fédérales, européennes et internationales susceptibles de favoriser la recherche et le développement de la science politique ;
5. l'organisation de groupes de travail sur des sujets d'intérêt commun et de manifestations scientifiques diverses tels des séminaires ou des colloques ;
6. la réalisation et la diffusion de publications, en ce inclus un relais d'informations à l'attention de ses membres.

## 2. Organisation de l'ABSP

L'association est ouverte à toute personne pratiquant de la recherche ou de l'enseignement en science politique, en Communauté française de Belgique ou ailleurs et sans restriction de nationalité. Il vous suffit pour devenir membre d'envoyer une candidature écrite sur support papier ou électronique au secrétariat, accompagnée du formulaire-type de candidature téléchargeable en ligne sur [www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be). Une **Assemblée générale** se réunit au minimum une fois par an. Tous les membres en ordre de cotisation y siègent de plein droit et y ont le droit de vote. Elle est le pouvoir souverain de l'association. Le **Conseil d'administration** détermine la politique générale de l'association. Enfin, le **Bureau** assure la gestion journalière de l'association. Il se compose de :

- Geoffroy MATAGNE (Université de Liège) : Président
- Pierre BAUDEWYNS (Université de Louvain) : Vice-Président
- Min REUCHAMP (Université de Liège) : Secrétaire
- Virginie VAN INGELGOM (Université de Louvain) : Secrétaire
- Émilie VAN HAUTE (Université libre de Bruxelles) : Trésorière
- Gilles BIAUMET (Université Saint-Louis) : membre du Bureau

## 3. Groupes de Travail permanents

L'association soutient le travail de neuf groupes permanents.

GT Action publique : Chrisitan De Visscher ([christian.devisscher@uclouvain.be](mailto:christian.devisscher@uclouvain.be))

GT Approches et méthodes en politique comparée : Benoît Rihoux ([benoit.rihoux@uclouvain.be](mailto:benoit.rihoux@uclouvain.be))

GT Elections, partis et opinion publique : Emilie Van Haute ([evhaute@ulb.ac.be](mailto:evhaute@ulb.ac.be))

GT Europe : Virginie Van Ingelgom ([virginie.vaningelgom@uclouvain.be](mailto:virginie.vaningelgom@uclouvain.be))

GT FÉDÉRÉ : Régis Dandoy ([rdandoy@ulb.ac.be](mailto:rdandoy@ulb.ac.be))

GT Genre et Politique : Bérengère Marques Pereira ([bmarques@ulb.ac.be](mailto:bmarques@ulb.ac.be))

GT Populations d'origine immigrées et politique : Jean-Michel Lafleur ([JM.Lafleur@ulg.ac.be](mailto:JM.Lafleur@ulg.ac.be))

GT Questions sociales : Corinne Gobin ([cogobin@ulb.ac.be](mailto:cogobin@ulb.ac.be))

GT Regimen : Pierre Vercauteren ([pierre.vercauteren@uclouvain-mons.be](mailto:pierre.vercauteren@uclouvain-mons.be))

## 4. Coordonnées du secrétariat administratif

Le secrétariat sera heureux de répondre à vos questions et, le cas échéant, de vous transmettre les coordonnées de la personne-ressource adéquate de l'association.

Adresse : Université de Liège, Département de science politique,  
Boulevard du Rectorat, 7, B31, B-4000 Liège

Courriel : [absp@ulg.ac.be](mailto:absp@ulg.ac.be)

Site : [www.sciencepolitique.be](http://www.sciencepolitique.be)



Le sixième congrès triennal de l'Association  
belge francophone de science politique est  
organisé avec le soutien de



FONDS DAVID-CONSTANT  
géré par la Fondation Roi Baudouin



Département du  
Développement  
technologique  
du Service Public  
de Wallonie



L'ABSP les remercie chaleureusement.